

# BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice



## RAPPORT ALTERNATIF SUR L'ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD) AU BURKINA FASO

Dans le cadre du Forum Politique de Haut niveau sur le Développement Durable en 2023

17 ODD  
17 INJUSTICES À COMBATTRE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Juin 2023

BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice



SPONG, le leader des collectifs d'ONG au Burkina Faso

# RAPPORT ALTERNATIF SUR L'ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD) AU BURKINA FASO

Dans le cadre du Forum Politique de Haut niveau sur le Développement Durable en 2023

**17 ODD**  **17 INJUSTICES À COMBATTRE**

**OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

<b>1</b> ERADICATION DE LA PAUVRETE	<b>2</b> LUTTE CONTRE LA FAIM	<b>3</b> ACCES A LA SANTE	<b>4</b> ACCES A UNE EDUCATION DE QUALITE	<b>5</b> EGALITE ENTRE LES SEXES	<b>6</b> ACCES A L'EAU SAUBRE ET A L'ASSAINISSEMENT
<b>7</b> ENERGIES RENOUVELABLES	<b>8</b> ACCES A DES EMPLOIS DECENTS	<b>9</b> INNOVATION ET INFRASTRUCTURES	<b>10</b> REDUCTION DES INEGALITES	<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTES DURABLES	<b>12</b> CONSOMMATION RESPONSABLE
<b>13</b> LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	<b>14</b> PROTECTION DE LA MER, ET DE LA VIE AQUATILE	<b>15</b> PROTECTION DE LA VIE TERRESTRE ET DE LA VIE MARINE	<b>16</b> JUSTICE ET PAIX	<b>17</b> PARTENARIATS POUR LES OBJECTIFS MONDIAUX	<b>OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE</b>

**13** **770 000** personnes sont décédées de maladies liées au sida en 2019

**4** **736 millions** de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté

**8** **262 millions** de jeunes n'ont pas accès à l'éducation

**5** **821 millions** de personnes souffrent de faim dans le monde

**3** Au rythme actuel il faudra attendre **99,5 ans** pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes

**6** **2,2 milliards** d'individus dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable

**7** **1 personne sur 7** dans le monde n'a pas accès à l'électricité

**2** **71%** de la population mondiale n'a pas accès à la sécurité sociale

**9** **46%** de la population mondiale n'a pas accès à l'énergie

**10** **10%** des plus riches accaparent **40%** du revenu mondial

**11** **1 milliard** de personnes vivent dans des bidonvilles

**12** **100** millions d'entreprises comptent pour **71%** des émissions carbone d'origine industrielle dans le monde

**13** **+3,9°C** C'est le réchauffement de la température de la Terre si on ne prend aucune mesure

**14** **+1,5°C** C'est l'objectif à tenir impérativement

**15** **90%** des grands animaux marins - baleines, thons, requins - ont disparus ces 50 dernières années

**16** **1 million** d'espèces sont menacées d'extinction

**17** **50 milliards** d'êtres humains sont attendus en 2050

**18** **0,30%** C'est le pourcentage de la population qui a accès à des services numériques

Juin 2023

# **RAPPORT ALTERNATIF SUR L'ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD) AU BURKINA FASO**

---

Dans le cadre du Forum Politique de Haut niveau sur le Développement Durable  
en 2023

## TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES .....	ii
TABLE DES ILLUSTRATIONS .....	iv
Liste des tableaux .....	iv
Liste des graphiques .....	v
Liste des cartes .....	v
LISTES DES ACRONYMES .....	vi
RESUME .....	viii
INTRODUCTION .....	1
I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE.....	3
II- RÔLE STRATEGIQUE DU SPONG.....	4
2-1- Présentation du cadre de concertation du SPONG .....	4
2-2- Rôle du SPONG dans la mise en œuvre des ODD.....	5
2-3- Participation du SPONG au forum de haut niveau.....	6
III- METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	7
3-1- Phase de pré-étude.....	7
3-2- Revue documentaire .....	8
3-3- Préparation des outils .....	9
3-4- Phase des enquêtes .....	9
3-5- Phase de traitement des données .....	11
3-6- Phase d'élaboration du rapport .....	11
3-7- Limites de l'étude.....	11
IV- PRESENTATION DES ODD .....	12
4-1- Processus d'appropriation des ODD .....	12
4-2- Alignement des politiques publiques avec les ODD.....	13
4-3- Suivi et évaluation de la mise en œuvre des ODD .....	14
5-1- Rappel du contexte de mise en œuvre .....	15
5-2- Synthèse des ODD priorités au Burkina Faso.....	17
5-3- Analyse de la dynamique de réalisation des ODD sur la période 2015-2022 .....	23
5-4- Financement du développement durable.....	34
VI- ENJEUX LIÉS AUX MOUVEMENTS DE POPULATIONS .....	36
6-1- Contexte migratoire au Burkina Faso .....	37
6-2- Migration et ODD au Burkina Faso.....	37
6-3- Défis liés à la migration dans la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso .....	42
6-4- Perspectives de mesures.....	43

VII- RESULTATS DES CONSULTATIONS.....	43
7-1- Analyse de la perception des ONG/Associations .....	43
7-2- Assertion des groupes d'experts.....	55
7-2-1 Domaines d'expertises des répondants.....	56
7-2-2 Synthèse des entretiens auprès des groupes d'experts.....	56
VIII- NOTE D'ORIENTATION .....	58
8-1- Enseignements par ODD .....	58
8-2- Synthèses des défis .....	63
8-3- Bref aperçu du rapport national volontaire .....	64
8-4- Rapport national volontaire et rapport alternatif .....	65
8-5- Recommandations .....	66
CONCLUSION .....	69
BIBLIOGRAPHIE.....	70
ANNEXES.....	71
Annexe 1 : Lien d'accès aux outils de collecte.....	71
Questionnaire administré aux ONG et Associations .....	71
Guide d'entretien administré aux groupes d'experts membres du SPONG.....	71
Annexe 2 : Tableaux sur la dynamique des ODD au Burkina Faso.....	72

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### Liste des tableaux

Tableau 1 : Les ODD priorités dans le domaine du capital humain.....	18
Tableau 2 : Les ODD priorités dans le domaine de la croissance économique .....	20
Tableau 3 : Les ODD priorités dans le domaine de l'environnement.....	22
Tableau 4 : Les ODD priorités dans le domaine de la gouvernance .....	23
Tableau 5 : Situation de l'évaluation des ONG/Associations sur les ODD .....	44
Tableau 6 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 1.....	72
Tableau 7 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 2.....	73
Tableau 8 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 3 relative à la santé maternelle et infantile.....	74
Tableau 9 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 3 relative aux maladies infectieuses	75
Tableau 10 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 3 relative à la santé publique .....	76
Tableau 11 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 4.....	77
Tableau 12 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 5.....	78
Tableau 13 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 6 relative à l'accès l'eau potable et à l'assainissement .....	79
Tableau 14 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 6 relative à la gestion intégrée de l'eau .....	80
Tableau 15 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 7.....	81
Tableau 16 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 8.....	81
Tableau 17 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 9.....	82
Tableau 18 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 10.....	83
Tableau 19 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 11.....	83
Tableau 20 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 12 relative à la gestion durable des ressources naturelles.....	84
Tableau 21 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 12 relative à l'action écologique....	85
Tableau 22 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 13.....	86
Tableau 23 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 15.....	86
Tableau 24 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 16.....	87
Tableau 25 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 17.....	87

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Situation du déficit-dette de 2015 à 2022 .....	17
Graphique 2 : Évolution des ressources propres (en milliards F CFA) .....	34
Graphique 3 : Évolution de l'exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté du budget et des dotations des dépenses de sécurité (en milliards FCFA) .....	35
Graphique 4 : Schéma illustratif des enjeux migratoires sur les ODD .....	41

## Liste des cartes

Carte 1 : Cartographie des attaques terroristes entre 2019 et 2022.....	16
---	----

## LISTES DES ACRONYMES

AEPS	Adduction d'eau potable simplifiée
APD	Aide publique au développement
ASPHF	Agro-sylvo-pastoral halieutique et faunique
CEA	Commission économique de l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
Cf.	Confer
CHR	Centre hospitalier régional
CHU	Centre hospitalier universitaire
CM	Centre médical
CMA	Centre médical avec antenne chirurgicale
CNP	Comité national de pilotage
CONASUR	Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation
CPIA	Country policy and institutional assessment
CPN	Consultation prénatale
CRD	Cadre régional de dialogue
CSD	Cadre sectoriel de dialogue
CSPS	Centre de santé et de promotion sociale
CTN	Comité technique national
CU	Centre universitaire
DGB	Direction générale du budget
DGEP	Direction générale de l'économie et de la planification
DSOFE	Direction du suivi des opérations financières de l'Etat
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
ESU	Education en situation d'urgence
FCFA	Franc de la communauté financière d'Afrique
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
MEFP	Ministère de l'économie, des finances et de la prospective

MGF	Mutilation génitale féminine
ODD	Objectifs du développement durable
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PA-SD	Plan d'action pour la stabilisation et le développement
PDDH	Programme du développement durable
PDI	Personne déplacée interne
PIB	Produit intérieur brut
PND	Plan national de développement
PNDES	Plan national de développement économique et social
PPP	Partenariat public privé
RGPH	: Recensement général de la population et de l'habitation
RNV	Rapport national volontaire
SDAGE	Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme
SDGDU	Schéma directeur de gestion des déchets urbains
SDS	Schéma directeur de la statistique
SEN-PND	Secrétariat exécutif national de la Politique nationale de développement
SPONG	Secrétariat permanent des Organisations non gouvernementale
SSN	Système statistique national
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquise

## RESUME

Le rapport alternatif sur l'état de mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) au Burkina Faso est le premier du genre des Organisations de la société civile, sous l'égide du Secrétariat permanent des organisations non gouvernementales (SPONG). Réalisé à mi-parcours du cycle de planification des ODD, il a pour objectif, en sus des informations officielles de l'État, de donner un regard citoyen sur l'état d'avancement des ODD afin de dégager des actions/leviers/accélérateurs pour une meilleure cadence de mise en œuvre des ODD.

Il est élaboré sur la base d'une analyse de la dynamique des indicateurs quantitatifs et de la perception des acteurs de la société civile en mettant en évidence à la fois les progrès réalisés, les défis persistants et les leviers d'actions pour plus d'impacts à l'horizon 2030.

En termes de constat, il ressort qu'à mi-parcours de l'échéance de l'Agenda mondial, la mise en œuvre des ODD s'est déroulée dans un contexte de crises multidimensionnelles, notamment sécuritaire, humanitaire et institutionnelle au plan national, sanitaire et de tensions géopolitiques (conflit russo-ukrainien et tensions commerciales USA-Chine) au plan international. Malgré cette adversité, des résultats ont été enregistrés.

Ainsi, au titre des acquis, des avancées notables sont réalisées, notamment dans la lutte contre la faim (ODD2) particulièrement sur les questions nutritionnelles, l'accès à la santé (ODD3), l'éducation de qualité pour tous (ODD4), l'accès à l'eau et à l'assainissement (ODD6), la promotion des énergies propres (ODD7), la protection de l'environnement (ODD15) et le renforcement du partenariat (ODD17).

En outre, les progrès sont moins fastes en matière de développement de l'industrie, de l'innovation et des infrastructures (ODD9), de consommation et production durables (ODD12) et de résilience aux changements climatiques (ODD13).

Par contre, des retards sont observés dans les objectifs relatifs à l'éradication de la pauvreté (ODD1), à l'égalité entre les genres (ODD5), à la création d'emplois décents (ODD8), à la réduction des inégalités (ODD10) et au développement de villes et établissements humains ouverts à tous, sûrs, résilients et durables (ODD11).

Outre, la situation d'exécution des différentes interventions, il se dégage une appréciation positive de l'exercice d'implémentation et d'appropriation des ODD au Burkina Faso ainsi qu'en termes de mécanismes de suivi et d'évaluation pour évaluer les progrès réalisés.

Le rapport alternatif aborde également la dynamique migratoire aussi bien interne avec le phénomène des PDI qu'externe avec les réfugiés qui contrarie l'élan des ODD, questionne le financement du développement qui est relativement favorable avec tout de même des

éléments de fragilité et émet une série d'interrogation à approfondir portant, notamment sur l'efficacité des interventions dans le cadre de la réduction des inégalités, mais aussi sur celle de la dépense budgétaire pour plus de résultats.

Cependant, des défis complexes ont été identifiés et ont trait notamment à la pauvreté, aux inégalités, aux changements climatiques, à l'insécurité alimentaire, à la gouvernance, à la relance économique, aux mouvements migratoires, à la prise en compte des personnes vulnérables, au financement du développement et de l'adaptation aux changements climatique, aux capacités institutionnelles et au partenariat.

L'analyse a mis en évidence l'existence de risque potentiel de durabilité des acquis voire même de retard dans la cadence pour l'atteinte des ODD si les défis sectoriels et transversaux identifiés ainsi que les recommandations ne sont pas bien adressés.

En termes de recommandations, les analyses soulignent entre autres la nécessité de :

- Intégrer les chocs internes et externes dans la conduite de l'action de développement en identifiant les actions prioritaires et en adaptant les stratégies en fonction des préoccupations et des recommandations des parties prenantes ;
- Renforcer les efforts collectifs, la collaboration et la coordination entre les gouvernements, les organisations internationales, les ONG, les communautés locales et d'autres acteurs concernés pour faire face aux défis persistants et accélérer les progrès vers la réalisation des ODD au Burkina Faso ;
- Prendre des mesures structurelles tenant comptes des défis sectoriels identifiés pour inverser la tendance voire améliorer la cadence de mise en œuvre des interventions ;
- Poursuivre les efforts de relance de l'économie basés sur sa transformation structurelle ;
- Poursuivre les efforts engagés aux plans sécuritaire et humanitaire ;
- Combiner aux analyses quantitatives, des évaluations qualitatives/subjectives des acteurs pour mieux apprécier l'efficacité des interventions dans la conduite de l'action publique ;
- Avoir une attention particulière sur l'inclusion, la participation et la prise en compte des préoccupations des groupes vulnérables et marginalisés, tels que les PDI, les migrants, les personnes handicapées, dans la conception et la mise en œuvre des politiques ;

- Porter un regard approfondi sur les mouvements de populations au Burkina Faso en raison de leurs impacts sur des défis transversaux tels que la gestion des migrations, le renforcement des capacités institutionnelles, la coopération régionale et internationale, l'intégration sociale, la résilience face aux changements climatiques, qui nécessitent une attention particulière pour progresser vers la réalisation des ODD dans le contexte actuel du pays ;
- Favoriser une approche collaborative, en mettant en place des politiques et des mécanismes efficaces pour gérer les migrations de manière régulière et ordonnée, tout en garantissant la protection des droits des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées ;
- Encourager la coopération régionale et internationale pour traiter les conséquences transfrontalières des mouvements de populations par des mécanismes de coopération, tels que l'échange d'informations, la coordination des politiques et la mobilisation de ressources et d'expertise entre les pays de la région et au-delà ;
- Améliorer le financement à travers la mise en œuvre de mécanisme plus adaptés aux défis du moment, le développement d'approche d'intervention flexible à effet rapide tout en poursuivant les efforts d'amélioration de l'espace fiscale ;
- Accroître la mobilisation des ressources de la finance climatique ;
- Renforcer les capacités des acteurs des OSC dans l'implémentation des actions de veille citoyenne ;
- Mobiliser les ressources pour la mise en œuvre des programmes accélérateurs portés par les OSC ;
- Mettre en place des plateformes de dialogue et de coordination où les différentes parties concernées pourraient partager leurs connaissances, leurs expériences et leurs bonnes pratiques, ainsi que mettre en œuvre des initiatives communes ;
- Travailler à consolider la paix et la cohésion sociale.

En substance, le rapport a mis en évidence les avancées, les défis et les recommandations pour accélérer la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso. Il souligne l'importance de l'action collective, de l'inclusion, de la coordination, de la gestion des migrations, de la coopération régionale et internationale, du financement adéquat et du renforcement des capacités pour progresser vers la réalisation des ODD d'ici à 2030.

## INTRODUCTION

En septembre 2015, la communauté internationale, sous l'égide des Nations Unies, s'est engagée à mettre en œuvre les Objectifs de développement durable (ODD). Cet engagement s'est traduit par l'adoption de l'Agenda de développement durable à l'horizon 2030 défini autour de 17 objectifs et 169 cibles assorties de 232 indicateurs. Ce cadre d'orientation du développement devrait permettre d'éradiquer la pauvreté, de protéger la planète et de faire en sorte que tous les êtres humains sans distinction vivent dans la paix et la prospérité.

Prenant appui sur ce cadre d'orientation du développement, la plupart des pays ont entamé des processus de contextualisation/domestication des ODD. C'est ainsi que le Burkina Faso, s'inscrivant dans cette dynamique, a travaillé à internaliser les ODD dans la conduite des politiques publiques. Cela s'est donc traduit par la couverture de 16 des 17 ODD dès 2016 et la priorisation de cibles, reflétée dans les Plans nationaux de développement (PND) successifs (2016-2020 et 2021-2025) ainsi que dans les politiques et stratégies de développement aux niveaux sectoriel et régional.

Aussi, pour rendre compte de l'état d'avancement de ces objectifs, la situation des indicateurs priorités est périodiquement passée en revue, notamment dans les rapports de performances annuelles globales des Plans nationaux de développement mais aussi par le biais des rapports volontaires nationaux dont le Burkina Faso est à son deuxième exercice.

En plus de ces différents rapports nationaux, la société civile s'est engagée cette année à produire un rapport alternatif sur l'état d'avancement des ODD au Burkina Faso à mi-parcours de l'échéance fixée de 2030.

Premier du genre, le rapport alternatif des Organisation de la société civile (OSC) sur la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso n'a pas vocation de rendre compte de toutes les réalisations soutenues par les politiques publiques, instrument d'opérationnalisation des ODD, mais de synthétiser les performances réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des ODD et de mesurer la perception des acteurs de la société civile sur les progrès réalisés et les défis à relever.

Cette contribution de la Société civile, acteur du développement, vise, en sus des informations officielles de l'Etat, à donner un regard citoyen sur l'état d'avancement des ODD à mi-chemin de l'horizon fixé afin de dégager des actions/leviers/accélérateurs pour une meilleure cadence de mise en œuvre des ODD.

Outre le rappel du contexte d'élaboration du rapport, le présent rapport alternatif analyse le cadre global d'internalisation des ODD, présente les résultats de mise en œuvre desdits objectifs et met en évidence les résultats de l'enquête de perception afin d'en dégager les orientations nécessaires pour une mise en œuvre réussie.

Il est articulé autour des sections suivantes : (i) contexte et justification de l'étude ; (ii) rôle stratégique du SPONG ; (iii) méthodologie de l'étude ; (iv) présentation des ODD ; (v) analyses des progrès réalisés ; (vi) enjeux liés aux mouvements de populations ; (vii) résultats des consultations de la société civile et (viii) note d'orientation.

## I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays, s'est aligné sur le Programme du développement durable à l'horizon 2030 (PDDH-2030) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Le PDDH 2030, encore appelé Agenda 2030, adopté le 25 septembre 2015 par la communauté internationale sous l'égide des Nations Unies est bâti sur 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) auxquels sont adossés 169 cibles assorties de 232 indicateurs. Il vise, entre autres, à éradiquer la faim et l'extrême pauvreté, à réduire les inégalités, à préserver l'environnement, à garantir une éducation de qualité et une meilleure santé pour tous, et à promouvoir une société pacifique.

Le Burkina Faso s'est engagé avec l'adoption de ces référentiels nationaux successifs à savoir le PNDES 2016-2020 et celui de 2021-2025 à la mise en œuvre de l'agenda 2030.

Sur la période de mise en œuvre de ces référentiels, en dépit d'un contexte généralisé de crises multidimensionnelles tant au plan international que national, l'économie burkinabè a fait preuve de résilience dans l'ensemble. Sur la période 2016-2022, le taux de croissance économique s'est situé en moyenne annuelle à 5,2%, impulsé par l'industrie, les services, notamment financiers et non marchands et dans une moindre mesure par l'agriculture. Cependant, le rythme de l'activité a été fortement perturbé en 2020 et 2022 avec des niveaux de croissance respectifs de 1,9% et 3%, tributaire respectivement des effets de la COVID 19, exacerbé par l'éclatement du conflit russo-ukrainien et de la contraction de l'activité dans le secteur minier, sur fond de crises sécuritaire et humanitaire préoccupantes et de changements institutionnels dans la gouvernance de l'État en 2022. Cette croissance moyenne du PIB, combinée à un taux moyen de croissance démographique par an encore élevé (2,93%), n'a pas permis de réduire considérablement la pauvreté (41,4%) et les inégalités sociales avec un indice de GINI de 0,38 en 2018 contre 0,35 en 2014.

Outre le niveau élevé du taux de pauvreté et la persistance des inégalités, ce contexte d'adversité n'est pas sans conséquence sur les acquis engrangés dans la mise en œuvre des ODD, notamment dans les domaines comme la santé, l'éducation, l'assainissement et sur l'accélération des efforts pour l'atteinte desdits objectifs surtout dans la dernière décennie de l'Agenda 2030.

Outre ces aspects, l'année 2023, demeure une opportunité pour le Burkina Faso de s'engager à nouveau dans la production d'un deuxième Rapport national volontaire (RNV) qui couvrira la période 2016-2022 eu égard de la disponibilité des différentes productions et enquêtes de références. Il s'agit notamment des Plans nationaux de développement (PND), des rapports thématiques, des données du 5ème RGPH en 2019 qui devraient permettre d'apprécier de l'état d'avancement des ODD à mi-chemin de l'échéance définie et de cerner

les répercussions des différentes crises sur l'atteinte des cibles ODD mais aussi sur les finances publiques, à court et à moyen termes.

C'est ainsi que la société civile, partie prenante du processus de rapport volontaire national, à travers le Secrétariat permanent des organisations non gouvernementales (SPONG) s'est engagée à élaborer un rapport alternatif afin de donner un regard citoyen sur la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso mais aussi de dégager des actions à entreprendre pour accélérer l'atteinte de ces objectifs.

## **II- RÔLE STRATEGIQUE DU SPONG**

La section met en avant le rôle crucial du Secrétariat Permanent des Organisations Non-Gouvernementales (SPONG) dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) au Burkina Faso, ainsi que sa participation active au forum de haut niveau.

### **2-1- Présentation du cadre de concertation du SPONG**

Le SPONG, acronyme de "Secrétariat Permanent des Organisations Non-Gouvernementales", est une plateforme regroupant différentes organisations de la société civile au Burkina Faso. Son objectif principal est de promouvoir le développement durable, la justice sociale et la participation citoyenne dans le pays. Il est la première faîtière des ONG au Burkina Faso depuis le 30 octobre 1974. En 2023, cette faîtière compte 259 ONG nationales et internationales, des fondations, et des associations nationales de développement, des centres de recherche et de formation, des mouvements et des réseaux thématiques, réparties sur le territoire national.

Le SPONG se veut un cadre de concertation permettant aux organisations de la société civile de se connaître, d'agir sur le terrain avec plus de cohérence et aller ensemble en dialogue avec l'État, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers. Il se veut également, un label de crédibilité pour les ONG et associations de développement du Burkina Faso. Par ailleurs, le SPONG est membre de plusieurs réseaux, ce qui consolide son positionnement tant au plan national qu'international.

Le cadre de concertation du SPONG est un espace de dialogue, d'échange et de collaboration entre les organisations membres. Il vise à renforcer la synergie et la coordination des actions des organisations de la société civile pour une plus grande efficacité dans la réalisation de leurs missions respectives.

Les principales caractéristiques du cadre de concertation du SPONG sont les suivantes :

- Plateforme inclusive : Le cadre de concertation rassemble des organisations de la société civile intervenant dans divers domaines tels que l'éducation, la santé,

l'environnement, les droits de l'homme, l'agriculture, etc. Il offre ainsi un espace d'expression et de participation à un large éventail d'acteurs engagés dans le développement du Burkina Faso.

- Dialogue et partage d'expériences : Le cadre de concertation favorise le dialogue et le partage d'expériences entre les organisations membres. Cela permet de capitaliser les connaissances et les bonnes pratiques, d'apprendre les uns des autres et d'améliorer les approches de développement.
- Coordination des actions : Le cadre de concertation facilite la coordination des actions des organisations membres. Il permet d'identifier les complémentarités, les synergies et les possibilités de collaboration entre les différentes initiatives. Cela contribue à éviter les duplications, à optimiser l'utilisation des ressources et à maximiser l'impact des interventions de la société civile.
- Représentation et plaidoyer : Le cadre de concertation du SPONG joue également un rôle de représentation et de plaidoyer auprès des autorités publiques et des partenaires au développement. Il porte les préoccupations et les revendications des organisations membres, contribuant ainsi à influencer les politiques et les décisions qui affectent le développement durable du Burkina Faso.

## **2-2- Rôle du SPONG dans la mise en œuvre des ODD**

Le SPONG joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) au Burkina Faso. En tant que plateforme regroupant plusieurs organisations de la société civile, le SPONG facilite la coordination, la collaboration et la participation active des ONG dans la réalisation des ODD.

Il participe à la mise en œuvre des ODD par des activités de :

- Plaidoyer et sensibilisation : Le SPONG mène des activités de plaidoyer auprès des décideurs politiques, des institutions gouvernementales et des partenaires au développement pour promouvoir l'intégration des ODD dans les politiques et les programmes nationaux. Il sensibilise également la société civile et les populations sur les enjeux des ODD, leurs droits et responsabilités, et encourage leur participation active.
- Coordination et renforcement des capacités : Le SPONG facilite la coordination entre les ONG membres et d'autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre des ODD. Il organise des ateliers, des formations et des échanges d'expériences pour renforcer les capacités des ONG en matière de planification, de suivi, d'évaluation et de reporting des activités liées aux ODD.

- Suivi et évaluation : Le SPONG participe au suivi et à l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD. Il collecte des données, élabore des rapports et produit des analyses sur les avancées, les lacunes et les défis rencontrés. Ces informations sont partagées avec les parties prenantes, y compris le gouvernement, pour orienter les actions et les politiques.
- Appui aux initiatives de développement durable : Le SPONG soutient les initiatives de développement durable mises en œuvre par les ONG membres. Il facilite l'accès aux ressources financières, techniques et matérielles, ainsi que les partenariats avec d'autres acteurs nationaux et internationaux. Cela permet de renforcer l'impact des projets et programmes des ONG dans la réalisation des ODD.
- Représentation et plaidoyer international : Le SPONG représente la société civile burkinabè dans les forums internationaux, les réunions et les négociations liées aux ODD. Il fait valoir les préoccupations et les positions des ONG burkinabè, contribuant ainsi à l'élaboration de politiques mondiales en faveur du développement durable.
- Mobilisation des ressources : le SPONG contribue énormément à la mobilisation des ressources financières pour l'implémentation de projets et programmes qui soutiennent la mise en œuvre des ODD.

Ainsi, le SPONG joue un rôle actif dans la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso en facilitant la coordination, le renforcement des capacités, le suivi et l'évaluation, la mobilisation des ressources, ainsi que le plaidoyer et la représentation de la société civile. Son engagement contribue à renforcer l'efficacité des actions de développement durable et à promouvoir une participation inclusive de tous les acteurs dans ce processus.

### **2-3- Participation du SPONG au forum de haut niveau**

Le SPONG Burkina Faso joue un rôle actif et significatif lors du Forum Politique de Haut niveau sur le Développement Durable, en représentant les ONG burkinabè, en contribuant aux rapports nationaux volontaires, en organisant des événements parallèles et en menant des activités de plaidoyer et de sensibilisation. Sa présence renforce la voix de la société civile du Burkina Faso dans les discussions mondiales sur le développement durable. Sa participation active au forum est de plusieurs manières :

- Représentation officielle : Le SPONG Burkina Faso est invité à participer au Forum en tant que représentant des ONG du Burkina Faso. En tant qu'organe de coordination des ONG, il peut exprimer les positions, les préoccupations et les recommandations des organisations de la société civile burkinabè lors des sessions et des dialogues du Forum.

- Contribution aux rapports nationaux volontaires : Le SPONG Burkina Faso collabore avec le gouvernement et d'autres parties prenantes pour contribuer à la préparation des rapports nationaux volontaires présentés lors du Forum. Il apporte son expertise et ses perspectives en matière de développement durable, en soulignant les actions entreprises par les ONG et les défis auxquels elles sont confrontées dans la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso.
- Organisation d'événements parallèles : Le SPONG organise des événements parallèles lors du Forum. Ces événements offrent une plateforme aux ONG pour présenter leurs initiatives, partager leurs bonnes pratiques, échanger des connaissances et discuter des défis spécifiques liés à la réalisation des ODD au Burkina Faso. Cela permet également de renforcer la visibilité et l'influence des ONG burkinabè dans les discussions sur le développement durable.
- Plaidoyer et sensibilisation : Le SPONG utilise sa participation au Forum pour mener des activités de plaidoyer et de sensibilisation en faveur du développement durable. Il interagit avec les délégués, les représentants des gouvernements et d'autres acteurs présents lors du forum, en mettant en évidence les enjeux spécifiques auxquels le Burkina Faso est confronté dans la mise en œuvre des ODD et en appelant à une plus grande attention et à un soutien accru de la communauté internationale.

### **III- METHODOLOGIE DE L'ETUDE**

La rédaction du rapport a suivi plusieurs phases allant de la phase pré-étude (cadrage) à celle de la validation du rapport, en passant par la collecte, le traitement des données, la rédaction du projet de rapport et les limites de l'étude.

#### **3-1- Phase de pré-étude**

La phase de pré-étude dans l'élaboration du rapport alternatif des Organisations de la société civile (OSC) sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) au Burkina Faso a été consacrée à la définition de l'objectif, à l'identification des acteurs, à la confirmation des méthodes et du processus de collecte de données et enfin à la validation du plan du rapport.

Pour ce qui est de la définition de l'objectif, le SPONG a clairement défini l'objectif du rapport alternatif. Ce qui a facilité l'identification des questions clés à aborder, les thèmes prioritaires à analyser et les objectifs spécifiques du rapport.

Il a été important d'identifier les acteurs à impliquer dans le processus du rapport alternatif. Ces acteurs sont les membres du SPONG qui sont de natures diverses (ONG, Association, faitières, confédération, etc.). L'implication des acteurs a pour objectif d'obtenir des perspectives variées et d'assurer une prise en compte des différentes voix et expériences.

Cela a permis d'assurer une approche participative et inclusive dans l'élaboration du rapport alternatif.

En ce qui concerne la méthode de collecte de données, il a été retenu de procéder à une enquête quantitative auprès des membres et une enquête qualitative adressée à des acteurs du SPONG sur leur domaine d'expertise précise. La planification du processus de collecte à consister à planifier la période de la collecte auprès des membres et les consultations des différents experts.

Enfin, pour la validation du plan du rapport, un projet de plan détaillé du rapport alternatif a été présenté. Ce plan comprenait la structuration du rapport, le commentaire des sections, ainsi que l'attribution des sources d'analyse des sections. La validation du plan du rapport à aider à organiser les différentes analyses et la chronologie des sections de manière cohérente et logique.

La phase de pré-étude a permis d'assurer une base solide à l'élaboration du rapport alternatif des OSC sur la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso. A l'entame de l'étude, cette phase a garanti également que le rapport final sera fondé sur des informations pertinentes et reflètera les préoccupations et les perspectives des différents acteurs impliqués.

### **3-2- Revue documentaire**

La revue documentaire dans l'élaboration du rapport alternatif des Organisations de la société civile (OSC) sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) au Burkina Faso a consisté à recueillir et à examiner de manière approfondie les documents existants pertinents pour l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD. Elle a eu pour principaux supports les rapports nationaux volontaires, les rapports de politiques nationales et de plans de développement, des publications académiques, des données statistiques et des rapports d'organisations internationales. Pour résumer et élaborer les principales conclusions de la revue documentaire, les informations extraites des documents ont été présentées à l'aide des tableaux, des graphiques et des synthèses.

La revue documentaire a permis d'acquérir une compréhension approfondie du contexte de la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso, en utilisant les informations existantes disponibles dans les documents officiels et les recherches précédentes. Cela a contribué à une évaluation plus complète et fondée sur des données probantes des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso.

### **3-3- Préparation des outils**

La préparation des outils a été une étape importante pour la collecte des informations pertinentes, cohérentes et fiables. Cette étape a eu pour objectif de concevoir des outils adaptés aux objectifs de l'évaluation et aux besoins spécifiques du SPONG.

Après l'identification des informations clés dont on a besoin pour évaluer la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso, le modèle complet de l'outil A4SD de suivi indépendant sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 a été utilisé pour élaborer deux outils de collecte de données. Le premier outil est un questionnaire structuré qui, après les questions sur l'identité de l'organisation répondante, comporte des questions à échelles de Likert (de -5 à 5) sur les cibles prioritaires pour le Burkina Faso dans la mise en œuvre des ODD. Les questions sont claires, compréhensibles et non ambiguës. Il y a également des questions ouvertes permettant au répondant de fournir des informations détaillées sur son opinion et sa perception. Le second outil est le guide d'entretien semi-structuré qui a été conçu pour les consultations avec des experts et des représentants de la société civile.

Après la conception des deux outils de collecte, des tests pilote ont été réalisés pour évaluer leur clarté, leur pertinence et leur faisabilité. Cela a impliqué de les administrer à un petit groupe de répondants pour identifier d'éventuels problèmes, tels que des questions confuses, des options de réponse inappropriées ou des lacunes dans les informations collectées. Les retours des répondants et les observations ont permis d'améliorer les outils. Les outils sont alors prêts à être utilisés de manière cohérente et uniforme lors de la collecte de données à plus grande échelle.

Enfin, des enquêteurs ou des intervieweurs ont été formés. Cela a permis de garantir que les personnes chargées de recueillir les informations sont familiarisées avec les outils de collecte de données, comprennent les objectifs de l'évaluation et sont en mesure d'interagir efficacement avec les répondants.

La préparation des outils de collecte de données a été essentielle pour garantir la qualité des informations collectées et faciliter l'analyse ultérieure des données. Elle a nécessité une réflexion approfondie sur les objectifs, les méthodes et les questions clés de l'évaluation, ainsi qu'une attention particulière à la clarté et à la pertinence des questionnaires ou des guides d'entretien.

### **3-4- Phase des enquêtes**

L'enquête a eu pour objectif de collecter les données primaires auprès des ONG/Associations membres du réseau du SPONG élargi à d'autres acteurs non membre dudit réseau, pour compléter et enrichir les informations recueillies lors de la revue documentaire. Cette phase

a impliqué l'auto administration des outils et des entretiens. Elle s'est déroulée du 15 mai au 14 juin 2023.

**Pour l'enquête quantitative**, le choix des structures interviewées s'est opéré sur la cartographie des ONG/Associations qui a été rendu disponible par le SPONG. Cette liste donne la situation des entités par domaine et par région. Quatre (04) principaux domaines d'intervention ont été relevés à savoir : le développement du capital humain, la gouvernance, la croissance économique et l'environnement. L'échantillon est alors construit en prenant en compte tous les domaines avec une représentativité régionale. Une couverture minimale de 20% des ONG/Associations comme échantillon a été admise pour la prise en compte des contributions. Pour la distribution de la taille de l'échantillon au niveau régional, le poids de chaque région est considéré et un effectif minimal de 01 est admis pour chaque région. Ainsi, au regard de la situation des effectifs de référence des ONG/Associations avec les domaines d'intervention, le choix des structures qui ont participé aux entretiens est fait de sorte à mobiliser la représentativité des domaines.

A la fin de l'opération de collecte, 51 ONG et associations ont pu être impliqué dans l'appréciation de la dynamique de mise en œuvre des ODD au Burkina Faso. Il faut préciser que l'identification des ONG/Associations est faite sur la base du profil type selon les domaines. La construction du profil type, élaboré sur le principe du domaine d'intervention, a permis de donner la voix à des leaders pour donner un point de vue considéré commun à l'ensemble des ONG/Associations. Cette taille globale de l'échantillon de 51 respecte les exigences pour les critères de convergence (30 min pour une population homogène) dans le cadre de la collecte des données quantitatives. Dans cette étude, les entités étant regroupés dans le même cadre de concertation, le principe d'homogénéité est acquis selon la thématique présente abordée.

**L'enquête qualitative** a, quant à elle, permis de recueillir des informations de manière approfondie et d'explorer les perceptions, les expériences et les perspectives auprès de personnes de ressources sur la mise en œuvre des ODD. Une quinzaine de participants ont été sélectionnés sur la base de leur expertise dans le domaine des ODD au Burkina Faso. Les participants incluaient des représentants d'ONG/Associations membre du SPONG impliquées dans le dispositif de suivi de la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso. Le guide d'entretien a été administré pour faciliter les participants à partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs suggestions sur la mise en œuvre des ODD. Il a aussi permis une certaine flexibilité pour permettre des discussions approfondies et des explorations de nouvelles pistes. Les entretiens ont été réalisés en personne, par l'auto administration et par la visioconférence. L'environnement favorable et confidentiel a été assuré pour les participants, ce qui a favorisé ainsi une communication

ouverte et sincère. Avec le consentement des participants, les entretiens ont été enregistrés afin de pouvoir se référer ultérieurement aux détails des discussions. Des notes ont été également prises pendant les entretiens. Par la suite, les enregistrements ont été transcrits pour faciliter l'analyse des données.

### **3-5- Phase de traitement des données**

Il a été essentiel de vérifier la qualité des données collectées et de les nettoyer si nécessaire avant d'entamer l'analyse. Cela a impliqué la détection et la correction des erreurs, des valeurs aberrantes et des incohérences.

Les données collectées de l'enquête quantitative ont ensuite été extraites et traitées sur le logiciel statistique Stata, ce qui a constitué un niveau de contrôle de la qualité des données. Les programmes élaborés ont été exécutés sur les données afin d'extraire toutes les incohérences, erreurs, omissions, non-respect de sauts et de filtres. Finalement, les données ont été traitées, corrigées et réintégrées dans la base avant d'entamer la production des statistiques.

Le traitement des données qualitatives s'est fait manuellement. On a eu recours à l'analyse thématique de contenu pour le traitement de données issues des rapports des entretiens individuels. Les données collectées ont été classées dans les différents ODD avant d'être analysées.

### **3-6- Phase d'élaboration du rapport**

L'ensemble des informations recueillies à travers l'exploitation des documents, les entretiens et les questionnaires a constitué le corpus de données pour la rédaction du rapport. Les données collectées ont fait l'objet d'une analyse qui a tenu compte des objectifs du rapport. La technique de l'analyse de contenu a été utilisée pour les données qualitatives (données des entretiens). L'exploitation des données des questionnaires a pris en compte un certain nombre de variables, notamment le domaine d'intervention, le statut de l'organisation, etc. En résumé, la tâche d'analyse a consisté à organiser l'information suivant des catégories et à l'interprétation pour qu'elle soit compréhensible et qu'elle puisse permettre de répondre à la problématique du rapport. La rédaction du rapport est basée sur la triangulation des données (croisement des données de la revue documentaire, des entretiens et des questionnaires).

### **3-7- Limites de l'étude**

Les limites de l'étude ne remettent pas nécessairement en question la validité globale de l'étude, mais elles doivent être prises en compte lors de l'interprétation des résultats et de l'utilisation du rapport. Comme limite à relever, il y a :

- La dépendance aux sources documentaires : La revue documentaire s'est basée sur les documents existants disponibles, tels que les rapports volontaires, les rapports de politiques nationales, etc. Ces sources peuvent présenter des limites en termes de couverture, d'objectivité ou de fiabilité des informations. Aussi, bien que la revue documentaire ait permis d'acquérir une compréhension approfondie du contexte de la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso, les conclusions sont basées sur les documents disponibles et peuvent être influencées par des biais dans la collecte et l'interprétation des données.
- La limite temporelle : Il est important de noter que la coupure des connaissances pour la rédaction du rapport est basée sur les données disponibles jusqu'à une certaine date. Les développements ultérieurs ou les changements survenus après cette date ne sont pas pris en compte dans l'étude.

Malgré ces limites, l'étude fournit néanmoins des informations importantes et des perspectives de la société civile sur la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso. Les résultats obtenus peuvent contribuer à la compréhension des progrès réalisés, des défis rencontrés et des recommandations formulées par les OSC pour améliorer la mise en œuvre des ODD.

#### **IV- PRESENTATION DES ODD**

Le programme mondial 2030 des Objectifs de développement durable (ODD) constitue un cadre global de développement. Dans cette optique, le pays s'est engagé dans un processus d'implémentation de ce programme aussi bien au niveau stratégique qu'opérationnel.

Ainsi, depuis 2016, plusieurs consultations nationales ont été menées pour déterminer la manière de contextualiser les 17 Objectifs de Développement Durable. Ces consultations ont abouti à la sélection de 16 objectifs, à l'exception de l'ODD 14, dont les résultats sont récapitulés dans la section V. Ces consultations se sont matérialisées entre autres par (1) l'élargissement du processus d'appropriation des ODD avec l'implication de plusieurs acteurs, notamment la société civile, (2) l'alignement des Objectifs de Développement Durable avec les priorités nationales, (3) le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des ODD aussi bien en termes de coordination et de statistiques.

##### **4-1- Processus d'appropriation des ODD**

De nombreuses actions de renforcement de capacités ont été engagées au Burkina Faso depuis le début du processus d'internalisation, impliquant plusieurs parties prenantes, parmi lesquelles la société civile burkinabè.

En effet, Acteur incontournable dans le suivi et la mise en œuvre des politiques publiques, la société civile a été régulièrement associée aux différents processus qui se sont matérialisés

par son implication dans le processus de formulation et la consolidation de son rôle dans la mise en œuvre et le suivi évaluation des actions de développement.

Concernant le processus de formulation, les OSC ont été mises à contribution même si cette participation devrait être renforcée. Dans le cadre de l'élaboration des Plans nationaux de développement du Burkina (2016-2020 et 2021-2025) et des différents rapports nationaux volontaires, la société civile par l'entremise du SPONG et d'autres acteurs, a régulièrement pris part aux travaux et contribuer lors des différents cadres et espaces de dialogue au plan national et régional.

#### **4-2- Alignement des politiques publiques avec les ODD**

Dans le but d'assurer une parfaite articulation des ODD aux priorités nationales, le Burkina Faso a mené en 2016 son processus de priorisation. Ainsi, l'étude diagnostique sur le niveau de l'alignement des politiques publiques, notamment le Plan national de développement 2016-2020 avec les ODD, réalisée en utilisant l'approche « RIA analysis », a permis d'avoir une première cartographie des priorités, une appréciation globale du niveau d'intégration des cibles dans ledit Plan et d'identifier des accélérateurs pour une mise en œuvre réussie des ODD. Les résultats montrent une bonne intégration des cibles ODD dans le PNDES et les politiques et stratégies sectorielles. En effet, 89 cibles ODD sur un total de 100 sont reflétées dans le PNDES 2016-2020. Toutefois, ce sont 42 cibles qui ont été priorisées.

Du reste, la cohérence et l'alignement du deuxième Plan national de développement économique et social en vigueur (PNDES-II 2021-2025) aux ODD ont été appréciés à travers l'outil de planification intégrée et de rapportage (IPRT) avec l'appui de la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Il ressort de cette évaluation que le niveau d'alignement global des ODD avec le PNDES-II est de 69,9%. De façon spécifique, cet alignement est de 94,1% pour les objectifs, de 63,7% pour les cibles et de 18,5% pour les indicateurs. Selon le 2<sup>ème</sup> RNV du Burkina Faso, le faible niveau d'alignement des indicateurs s'explique par le fait que l'exercice a concerné uniquement les indicateurs inscrits dans la matrice du PNDES, alors que certains indicateurs pertinents pour le suivi des progrès se trouvent dans d'autres référentiels sectoriels ou thématiques. Cette internalisation des ODD aux priorités nationales, traduite également dans le Plan d'action pour la stabilisation et le développement, instrument opérationnel des actions durant la transition politique engagée en 2022, a permis aux ONG/AD d'engager de nombreuses initiatives de financement dans plusieurs secteurs, toute chose ayant contribué au renforcement des actions de développement.

Ainsi, le Burkina Faso a réalisé des progrès significatifs dans l'alignement de ses politiques publiques, notamment à travers la Politique nationale de développement, aux Objectifs de

développement durable (ODD). L'évaluation montre que la grande majorité des cibles ODD sont intégrées dans les plans nationaux en vigueur. Cependant, il reste des défis à relever, notamment en termes d'alignement des indicateurs. Malgré cela, l'internalisation des ODD aux priorités nationales a favorisé l'engagement des ONG/AD et des fondations dans la mise en œuvre des politiques publiques, avec une contribution significative au développement du pays. Il est important de continuer à renforcer cet alignement et à coordonner les efforts de tous les acteurs pour atteindre les objectifs fixés.

#### **4-3- Suivi et évaluation de la mise en œuvre des ODD**

L'implication de l'ensemble des acteurs dans la conduite et la mise en œuvre des politiques publiques de même que la mise en place d'un système de reporting/mesure des progrès constitue l'un des facteurs clés de réussite de l'atteinte des objectifs déclinés. Dans cette optique, le Burkina Faso a adopté un dispositif national de suivi et d'évaluation de la politique nationale de développement matérialisé par le décret n°2017-0004/PRES/PM/MINEFID du 12 janvier 2017 et le décret n°2022-0437/PRES-TRANS/PM/MEFP du 12 juillet 2022. Ce dispositif définit les organes, les acteurs et instances aussi bien au niveau national, sectoriel que local. Ainsi, le dialogue autour de la politique nationale de développement est organisé au sein de quatorze (14) Cadres sectoriels de dialogue (CSD), treize (13) Cadres régionaux de dialogue (CRD), un Comité technique national (CTN/PND) et un Comité national de pilotage (CNP/PND).

A côté de ce dispositif, un mécanisme de suivi des ODD est porté par le Ministère de l'économie, des finances et de la prospective à travers la Direction générale de l'économie et de la planification (DGEP). Ce suivi se fait en collaboration avec des structures telles que le Secrétariat exécutif national de la politique nationale de développement (SEN-PND), l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), les Directions générales des études et des statistiques sectorielles (DGESS) et d'autres acteurs du système de planification national.

**Afin de rendre compte des progrès réalisés dans la conduite des politiques publiques**, le Système statistique national (SSN) a été continuellement renforcé. Cela s'est matérialisé par l'élaboration de plusieurs schémas directeurs de la statistique (SDS) dont le dernier en date dénommé stratégie nationale de développement de la statistique couvre la période 2021-2025. Ce cadre institutionnel regroupe des organes de coordination, les structures productrices de statistiques, les institutions nationales de formation de statisticiens, et les utilisateurs des données avec l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) comme acteur clé de la production statistique.

L'amélioration, le renforcement des capacités statistiques et le développement de statistiques fiables, comparatives dans le temps et l'espace au Burkina Faso ainsi que la régularité des productions ont été identifiés comme défis à relever pour mieux suivre l'état d'avancement des ODD. C'est ainsi que le Burkina Faso a reconnu l'importance de combler le déficit statistique et a pris des mesures significatives pour y remédier. L'État s'est engagé à renforcer les capacités institutionnelles et techniques de ses organismes statistiques, tels que l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), afin d'améliorer la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques. Des investissements ont été réalisés dans la modernisation des infrastructures statistiques, y compris l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Des formations ont été données aux agents statisticiens pour améliorer leurs compétences en matière de collecte et d'analyse des données. De plus, des efforts ont été déployés pour renforcer la coordination entre les différents acteurs impliqués dans la production de statistiques, y compris les ministères sectoriels et les institutions de recherche.

## **V- ANALYSE DES PROGRES REALISES DANS LES ODD**

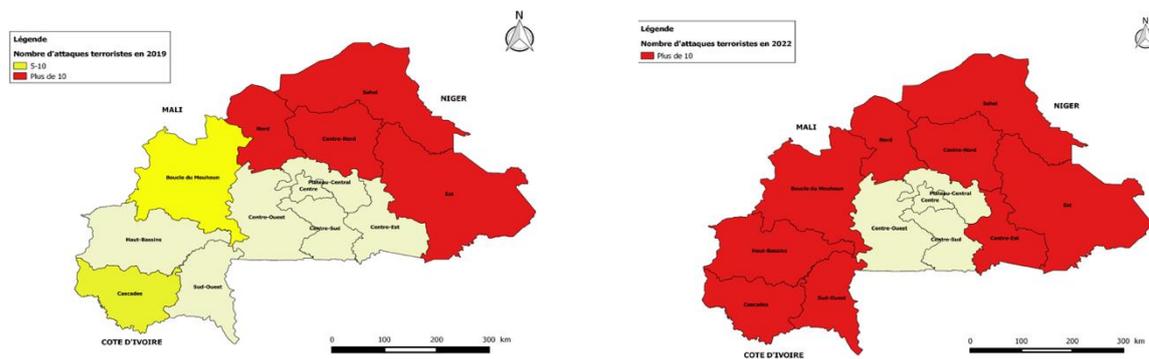
Ce point fait un focus sur le contexte généralisé de mise en œuvre des ODD au Burkina Faso, donne le panorama des ODD priorisés avant de présenter les réalisations des ODD et de donner un aperçu du financement du développement.

### **5-1- Rappel du contexte de mise en œuvre**

La conduite de l'action de développement depuis l'adoption des ODD s'est déroulé quasiment dans la première moitié du cycle des ODD (2016-2022) au Burkina Faso dans un contexte d'adversité caractérisé par des crises multidimensionnelles, exacerbé depuis 2020 en dépit des efforts engagés pour un retour à l'ordre constitutionnel suite à l'insurrection populaire de 2014 et la transition de 2015. Au rang des chocs enregistrés figurent au plan interne la crise sécuritaire avec son corolaire humanitaire, les changements institutionnels récents, les chocs climatiques et au plan externe la pandémie du COVID-19, la crise russo-ukrainienne, etc.

Ainsi, *aux plans sécuritaire et humanitaire*, le Burkina Faso fait face depuis 2015 à une situation sécuritaire difficile, touchant plusieurs de ses régions, qui a occasionné de nombreuses pertes en vies humaines, la destruction d'infrastructures socioéconomiques, l'arrêt de plusieurs chantiers et initiatives de développement et un nombre croissant de Personnes déplacées internes (PDI), posant d'énormes défis de migration interne. Selon les données du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR), le nombre de PDI s'élevait à 1 882 391 au 31 décembre 2022 dont 23,93% de femmes et 58,44% d'enfants.

Carte 1 : Cartographie des attaques terroristes entre 2019 et 2022



Source : CONASUR, décembre 2022

**Au niveau sanitaire**, à l'instar de la plupart des pays du monde, le Burkina Faso n'a pas été épargné par le choc de la crise de la maladie de la COVID-19 depuis mars 2020 avec l'enregistrement de son premier cas. Cette situation a mis à nu les défaillances du système sanitaire déjà éprouvé par la prise en charge des actions de ripostes contre d'autres épidémies, occasionnant des pertes en vies humaines et a pesé sur le ralentissement généralisé de l'activité économique. Toutefois, des actions intégrées ont été déclinées dans le Plan national de réponse à la crise de la pandémie de la COVID-19, élaboré à cet effet, pour une gestion harmonisée de la crise d'un coût global de 402,540 milliards de FCFA.

**Au niveau institutionnel**, la crise sécuritaire particulièrement éprouvante que traverse le Burkina Faso, superposée à une crise de gouvernance a conduit à des changements institutionnels dans la gestion du pouvoir d'État les 24 janvier 2022 et 30 septembre 2022. Cette situation a conduit à un recentrage des priorités, porté dans le Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD), instrument central d'opérationnalisation de la Politique nationale de développement en vigueur.

Le contexte national s'est également ressenti d'une conjoncture internationale difficile, marquée particulièrement par les tensions commerciales États Unis -Chine et la récente crise russo-ukrainienne qui a perturbé les chaînes d'approvisionnements, alimentant ainsi des poussées inflationnistes.

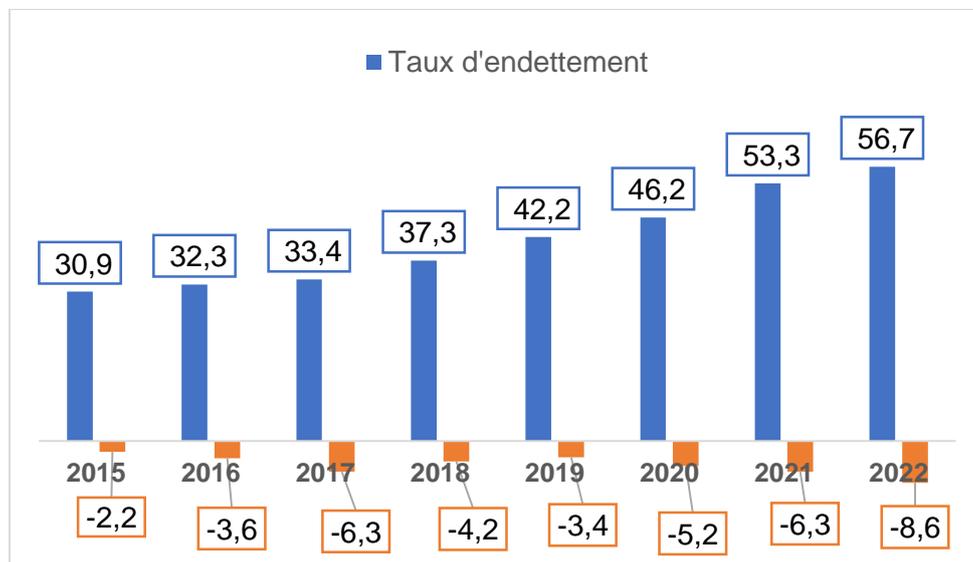
En termes d'effets macroéconomiques, cette conjoncture, globalement défavorable, a affecté les principaux indicateurs et compromis l'élan des indicateurs sociaux visant l'atteinte des ODD dont le panorama est dressé au point ci-dessous relatif à l'état de mise en œuvre.

Ainsi, bien que résiliente, l'économie burkinabè s'est ressentie des contrecoups de l'environnement interne et externe. En effet, l'élan de la reprise économique amorcée entre 2016 et 2019 avec une croissance moyenne du Produit intérieur brut (PIB) de 6,1% s'est estompé avec des niveaux de croissance de 1,9% en 2020 et 3,0% en 2022, malgré le rebond

de 2021 (6,5%). Du côté de l'inflation, la tendance globalement soutenable (moins de 3% en référence à la norme communautaire de l'UEMOA) s'est estompée à partir de 2021 pour atteindre des niveaux relativement importants (+3,9% en 2021 et +14,1% en 2022).

Les finances publiques ont été globalement sous pression sur la période de mise en œuvre des ODD malgré les acquis engrangés en termes de recouvrement de ressources internes. Cette situation s'est traduite par un niveau de déficit moyen de 5,7% du PIB entre 2017 et 2022 avec des pics enregistrés en 2017 et 2021 (-6,3%) et en 2022 (-8,6%). L'accroissement du déficit a induit une accélération de la dette avec un accent plus accentué de la dette intérieure qui a quintuplé entre 2016 et 2022. Le taux d'endettement est passé de 32,8% en 2016 à 56,7% en 2022.

Graphique 1 : Situation du déficit-dette de 2015 à 2022



Source : DGB/MEFP, 2023

## 5-2- Synthèse des ODD priorisés au Burkina Faso

Le Burkina Faso à l'instar des pays a engagé son processus de domestication des ODD au niveau national assorti des cibles. Cette priorisation est retracée dans les différents tableaux ci-après couvrant 16 des 17 ODD visés ainsi que les cibles de rattachement retenues et suivies dans le cadre du Rapport national volontaire (RNV). L'ensemble des objectifs et cibles priorisés ont été regroupés dans 4 domaines à savoir le capital humain, la croissance économique, l'environnement et la gouvernance.

Ainsi, au titre du développement du capital humain, comme récapitulé dans le tableau 1, les objectifs concernés sont l'ODD 1, l'ODD2, l'ODD 3, l'ODD 4, l'ODD 5 et l'ODD 6 avec 25 cibles associées.

Tableau 1 : Les ODD priorisés dans le domaine du capital humain

ODD	Cibles
<p><b>ODD 1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b></p>	<p>1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays</p>
	<p>1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient</p>
<p><b>ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b></p>	<p>2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante</p>
	<p>2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées</p>
	<p>2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles</p>
<p><b>ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</b></p>	<p>3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes</p>
	<p>3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1000 naissances vivantes au plus</p>
	<p>3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles</p>
	<p>3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux</p>

ODD	Cibles
	3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable
<p><b>ODD 4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</b></p>	4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles
	4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire
	4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable
	4.4 D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
	4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle
	4.6 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter
	4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable
<p><b>ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b></p>	5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation
	5.3 Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine

ODD	Cibles
	5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité
<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable</b>	6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
	6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable
	6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant nettement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau
	6.4 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau
	6.5 D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient

Quant aux ambitions visant la prospérité partagée, elles sont déclinées dans les ODD7, 8,9,10 et 11 avec 15 cibles de rattachement priorisés par le Burkina Faso et récapitulés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Les ODD priorisés dans le domaine de la croissance économique

ODD	Cibles
<b>ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</b>	7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable
	7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial
<b>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le</b>	8.1 Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 % dans les pays les moins avancés

ODD	Cibles
<p><b>plein emploi productif et un travail décent pour tous</b></p>	<p>8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre</p>
	<p>8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale</p>
	<p>8.6 D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation</p>
<p><b>9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable</b></p>	<p>9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable</p>
	<p>9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés</p>
	<p>9.5 : Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industrielles de tous les pays</p>
	<p>9.c Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020</p>
<p><b>ODD 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre</b></p>	<p>10.1 : Amélioration des revenus des populations les plus pauvres</p>
	<p>10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, afin de parvenir progressivement à une plus grande égalité</p>
	<p>10.5 Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles</p>
<p><b>ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</b></p>	<p>11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis</p>
	<p>11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets</p>

Relativement aux défis environnementaux, les ODD associés portent sur le 12, 13 et 15 portés par 8 cibles.

Tableau 3 : Les ODD priorisés dans le domaine de l'environnement

ODD	Cibles
<b>ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables</b>	12.1 Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement
	12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles
	12.4 D'ici à 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire nettement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement
	12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation
<b>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat
<b>ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</b>	15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux
	15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres
	15.9 D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité

Enfin la dernière catégorie d'ODD a trait au domaine de la gouvernance, déclinés dans les ODD 16 et 17 autour de 7 cibles associées.

Tableau 4 : Les ODD priorisés dans le domaine de la gouvernance

ODD	Cibles
<b>ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables</b>	16.4 D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée
	16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
	16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions
	16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances
<b>ODD 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser</b>	17.1 Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes
	17.2 Faire en sorte que les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement, notamment celui pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement et entre 0,15 % et 0,20 % à l'aide aux pays les moins avancés, les bailleurs de fonds étant encouragés à envisager de se fixer pour objectif de consacrer au moins 0,20 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés
	17.17 Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière

### 5-3- Analyse de la dynamique de réalisation des ODD sur la période 2015-2022

L'analyse de la mise en œuvre des ODD pour la période 2015-2022 est basée sur l'évaluation de la performance des indicateurs par rapport aux objectifs fixés et sur la quantification de la progression annuelle sur cette même période. En utilisant l'estimation de la variation annuelle et en supposant que le contexte entourant la mise en œuvre des ODD pour la période 2023-2025 reste identique à celui de la période précédente (2015-2022), des perspectives ont été élaborées concernant les niveaux probables que les indicateurs pourraient atteindre en 2025. Cette méthode de prévision présente une limite en raison de l'hypothèse forte de stabilité environnementale et de la routine dans la conduite des actions publiques. Cependant, ces estimations fournissent des indications pour évaluer les progrès

réalisés et incitent à revoir le cadre contextuel et les stratégies de mise en œuvre des actions entreprises, en tenant compte des éventuelles évolutions dans l'environnement.

### **ODD1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde**

Au titre de l'ODD1, s'agissant de la cible relative à la réduction de la pauvreté, on observe une dégradation de l'incidence de la pauvreté qui est passé de 40,10% en 2014 à 41,40% en 2018. Si cette tendance est maintenue, l'engagement de ramener l'incidence de la pauvreté à 35% en 2025 ne saurait être tenu. En effet, la valeur projetée dans cette hypothèse est de 44,6%. Aussi, tenant compte du contexte d'adversité au plan sécuritaire, humanitaire et sanitaire, il est plausible que le ralentissement de la pauvreté ne soit pas au rendez-vous du moins d'ici 2025 si des mesures de structures ne sont engagées pour inverser la tendance.

Certes des actions ont été engagées par l'État en vue de la réduction de la pauvreté soutenues par différents Plans nationaux de développement mis en œuvre depuis 2016 mais la conjoncture défavorable semble plomber ces efforts. A titre illustratif, l'évolution du niveau de l'exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté du budget de l'État défini dans le cadre du programme avec le FMI montre que la tendance haussière observée entre 2009 et 2016, est nette recul depuis 2016 même si elle semble se reprendre en 2022 suivant les données provisoires de la même année.

Quant à la cible en lien avec la mise en place de système de protection sociale pour tous, comme illustré dans le **Tableau 6** en annexe, les progrès, à mi-parcours de l'échéance des ODD, sont plus nets pour ce qui est de la cible des enfants vulnérables et les exclus sociaux réinsérés. Cette situation semble se renforcer suivant l'analyse de la dynamique qui montre une tendance favorable de ces deux indicateurs. En effet, tenant compte du rythme actuel, les cibles visées en 2025 devraient être accrochés, ressortant respectivement à près de 130% pour la proportion des enfants vulnérables pris en charge et de 43% pour réinsertion des exclus sociaux.

En revanche, les effets des actions à l'endroit des personnes handicapées sont timides. En effet, la proportion des personnes handicapées pris en charge est passée de 16,12% en 2015 à 18,17% en 2021. Suivant l'analyse de la dynamique, cette proportion resterait en deçà de la cible visée, se situant à peine à 20,48% en 2025 pour une cible de 55%.

Le développement et la mise en œuvre de programmes de filets sociaux portés par le Gouvernement et ses partenaires ont certes permis de soutenir un certain nombre de groupe cible, notamment les personnes vivantes avec un handicap mais des défis demeurent pour accélérer les progrès. Il s'agit notamment de l'opérationnalisation du Régime assurance maladie universelle qui tarde à générer les effets escomptés, du renforcement de la prise en compte des groupes vulnérables dans les interventions afin de ne laisser personne de côté.

## **ODD2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable**

S'agissant de l'éradication de la faim, la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des enfants, substance de l'ODD2, la performance est restée mitigée (Tableau 7 en annexe). Pendant que l'élimination de la faim demeure un véritable défi, caractérisé par une évolution en dent de scie du taux de besoins céréaliers et une proportion de plus en plus accrue de personnes vulnérables dans les provinces structurellement en insécurité alimentaire, des efforts restent perceptibles sur l'état nutritionnel des enfants. En effet, les indicateurs associés à l'état nutritionnel des enfants sont bien orientés comparativement aux cibles et l'analyse de la dynamique révèle une tendance favorable aux ODD d'ici 2025. En revanche, d'une manière générale, la situation de la sécurité alimentaire reste fragile et la dynamique met en évidence une tendance peu favorable à la trajectoire des ODD. Cette situation s'expliquerait par un secteur agricole encore vulnérable aux aléas climatiques, aux chocs extérieurs (volatilité des prix des denrées alimentaires et difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles) et fragilisé par la crise sécuritaire avec son corolaire humanitaire en dépit des interventions du gouvernement et de ses partenaires pour transformer l'agriculture. Du reste, le secteur agricole reste confronté aux défis liés à la maîtrise de l'eau, à l'efficacité des instruments déployés durant ces 5 dernières années pour soutenir le secteur à savoir le Programme national d'investissement agricole (PNIA), les plans nationaux de réponse, la centrale d'achat des intrants et matériels agricoles, l'assurance agricole, la banque agricole du Faso, l'accessibilité au marché et la faible transformation des produits de base, sans occulter la pression foncière et l'insécurité limitant les zones de production.

Quant aux résultats engrangés sur le terrain nutritionnel, ils restent tributaires de l'efficacité des interventions de l'État et de ses partenaires à travers la mise en œuvre de divers programmes dédiés à cet effet.

## **ODD3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge**

L'analyse de l'ODD3 portant sur la santé et le bien-être s'appesantit autour des indicateurs en lien avec la santé maternelle, la lutte contre les maladies infectieuses et la santé publique. D'une manière générale, des acquis se sont consolidés dans le domaine de la santé maternelle et infantile avec une amélioration du profil des indicateurs associés et l'analyse de la dynamique semble confirmer cet état de fait avec le dépassement attendu des cibles visées d'ici 2025 (Tableau 8 en annexe). Cette situation est tributaire des actions engagées pour l'amélioration de l'offre de santé avec notamment la mise en place de la gratuité des soins qui a permis de délivrer des millions d'actes au profit des enfants de moins de 5 ans et des femmes, le renforcement continu des effectifs du personnel de santé avec le déploiement de spécialistes, la mise à disposition d'agents de santé à base communautaire, la réalisation de nombreuses infrastructures sanitaires, notamment les CSPS, les CMA, les CHR et autres unités spécialisés.

Toutefois, l'impact de la crise sécuritaire avec son corolaire humanitaire et la crise sociale récurrente dans le secteur de la santé pourraient contrarier les efforts déjà visibles sur le

terrain. De même, l'amélioration de la gouvernance de la gratuité des soins, l'approvisionnement des formations sanitaires en médicaments du fait des ruptures récurrentes en intrants et l'achèvement des chantiers de constructions sanitaires constituent des défis à relever pour améliorer l'efficacité des interventions.

Pour ce qui de la lutte contre les maladies infectieuses, notamment le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme, les progrès sont plus nets dans la lutte contre la pandémie du VIH/SIDA et la dynamique reste très favorable quant à l'atteinte des cibles visés (**Tableau 9** en annexe). En effet, si la tendance est maintenue, le niveau de prévalence du VIH pourrait tendre vers la cible de 0,4% en 2025. Cependant des défis restent persistants dans le cas de lutte contre le paludisme et dans une moindre mesure pour la tuberculose. En effet, l'évolution de l'indicateur en lien avec le paludisme semble connaître un vent contraire, ce malgré les multiples actions engagées à travers notamment la mise en place de programme spécifique de lutte contre ce fléau, la distribution des moustiquaires imprégnés, l'amélioration du protocole de prise en charge. Quant à la lutte contre la tuberculose, des avancées sont notées mais avec une perspective lente de la dynamique. Toutefois, l'avancée dans la mise au point d'un vaccin contre le paludisme, la poursuite de la gratuité des soins des enfants de moins de 5 ans et des femmes, la consolidation des actions en matière de lutte contre le VIH SIDA et l'intensification des interventions de prévention devraient permettre un retournement de la tendance dans la seconde moitié de mise en œuvre des ODD. Néanmoins, le contexte sécuritaire difficile avec son corolaire humanitaire pourrait contrarier les résultats déjà engrangés.

S'agissant des autres aspects liés à la santé publique en lien avec l'accès aux services de soins de santé sexuelle procréative et la couverture sanitaire universelle, comme présenté dans le **Tableau 10** en annexe, la situation des indicateurs domestiqués montre des signes d'amélioration d'année en année mis à part le taux de fécondité chez les adolescentes (15-19 ans) pour 1000 et le taux de transfusion des besoins sanguines chez les enfants de moins de 5 ans. En effet, la mise en œuvre des actions de planification familiale en termes d'appui conseil et d'accessibilité des moyens contraceptifs à moindre coût avec l'élargissement de la prestation de la gratuité à ce service justifient les progrès enregistrés des indicateurs associés. En outre, l'analyse de la dynamique confirme l'élan des progrès enregistrés, traduite par l'atteinte probable des cibles programmées d'ici 2025, voire 2030. Quant à l'amélioration de couverture sanitaire, les résultats sont appréciables en termes de couverture vaccinale mais aussi en termes de lutte contre les maladies diarrhéiques et la dynamique se consoliderait au cours de la seconde moitié de mise en œuvre des ODD. Afin de renforcer l'égalité d'accès aux soins à tous les burkinabè, les réformes engagées par le Gouvernement avec le soutien de ses partenaires devront se renforcer au fil de l'eau dans la seconde période de mise en œuvre des ODD pour des résultats plus probants.

#### **ODD4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie**

S'agissant de l'ODD4 relatif à l'accès universel à l'éducation et l'adaptation du système aux défis de la demande future, les progrès enregistrés se consolident d'année en année depuis l'adoption des ODD, en témoigne l'orientation favorable des indicateurs associés aux cibles priorités comme indiqué dans le **Tableau 11** en annexe. Les progrès sont encore plus nets en ce qui concerne l'atteinte des cibles liées à la parité. Cette situation est tributaire des actions engagées pour l'amélioration constante de l'offre éducative aussi bien en termes d'infrastructures éducatives, de promotion du genre, de dotation de kits scolaires, de vivres aux écoles, de renforcement en ressources humaines mais aussi de l'option affichée par le Gouvernement pour un basculement vers l'enseignement et la formation technique et professionnelle. Cette orientation traduit la volonté de renforcer l'adéquation entre l'offre éducative et les besoins de l'économie en termes de ressources humaines. Aussi, suivant l'analyse de la dynamique, mis à part l'évolution du taux d'achèvement au primaire qui a une évolution lente, les autres indicateurs en lien avec l'ODD4 pourrait accrocher la cible visée en 2025 et donc tendre vers les ambitions à l'horizon 2030.

Cependant, la crise sécuritaire auxquelles le Burkina Faso fait face contrarie les efforts engagés et pourrait retarder l'élan vers les ODD. En effet, le profil des indicateurs de l'éducation en 2022 montre clairement une stagnation voir un léger recul de ceux-ci, expliquée par la fermeture de milliers d'écoles. Néanmoins les mesures de résiliences promues à travers des programmes spécifiques à savoir la poursuite de l'éducation en situation de crise, la mise en place d'un plan de réhabilitation des infrastructures touchés et le soutien des partenaires pourraient contribuer à préserver les acquis engrangés en sus de l'opérationnalisation des différentes politiques en cours dans le secteur de l'éducation.

#### **ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles**

Pour ce qui est de l'ODD5 portant sur l'égalité entre les sexes, le Burkina Faso s'est engagé à consolider ce processus dans le présent cycle des ODD. Les progrès consentis restent tout de même timides malgré des avancées notables au plan règlementaire et institutionnel pour promouvoir l'égalité des sexes (**Tableau 12** en annexe). A mi-parcours de l'échéance de l'Agenda 2030, le profil des indicateurs associés, particulièrement celui relatif à la participation des femmes au processus de prise de décision à tous les niveaux, notamment dans la sphère politique et socioéconomique et à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles met en évidence des défis. La participation citoyenne des femmes reste en deçà des objectifs malgré les efforts déployés pour asseoir des conditions favorables. En effet, l'analyse de la dynamique montre que seulement 50% des objectifs visés pourraient être atteints en 2025, notamment pour ce qui est de la proportion des femmes siégeant au parlement. En revanche, en matière de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles, la situation semble s'améliorer si l'on s'en tient à l'évolution de l'indicateur portant sur la proportion des cas de conflits familiaux résolus. Cette proportion est passée de 47%

en 2015 à 56% en 2019 avec une perspective de 74% en 2025. Grâce au renforcement du cadre législatif en matière de protection des femmes et des filles, aux actions de sensibilisation et d'accompagnement en sus du portage de la thématique dans les différentes politiques gouvernementales, certes les progrès se renforcent d'année en année mais les défis restent persistants.

### **ODD6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable**

En ce qui concerne l'ODD6 portant sur l'accès à l'eau potable et l'assainissement, c'est l'un des domaines où les avancées enregistrées depuis le cycle des OMD se sont consolidés sur presque la première moitié de mise en œuvre de l'Agenda 2030 (**Tableau 13** en annexe). En effet, d'année en année, les taux d'accès à l'eau potable est en accroissement, passant de 71,9% en 2015 à 76,3% en 2022 avec une tendance favorable pour l'atteinte de la cible visée en 2025 de 81%. Il en est de même du volet assainissement, même si l'indicateur associé devrait titiller les 34% en 2025 pour une réalisation de 27,5% en 2022. Cependant, par rapport aux cibles finaux de l'Agenda à l'échelle mondiale, le gap reste important. Les progrès réalisés dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement se justifient par les efforts inlassables du Gouvernement et de ses partenaires pour la réalisation des ouvrages d'ouvrages d'adduction d'eau, notamment les forages, les Adductions d'eau potable simplifiées (AEPS), les points d'eau modernes, portés par d'importants programmes ainsi que la réalisation d'ouvrages d'assainissement, particulièrement les latrines sans occultés les ouvrages de traitement et de stockage de l'eau traitée. Toutefois, la situation sécuritaire impose d'une part, avec le phénomène de la migration interne, des défis en termes de réalisation des ouvrages de proximité pour les populations déplacées et d'autre part, le défi de consolidation des acquis avec la destruction des nombreuses infrastructures réalisés et la non réhabilitation de certaines dans les zones à défis sécuritaire. Cette situation pourrait contrarier les résultats enregistrés si des mesures spécifiques ne sont pas prises.

En outre, relativement à la gestion intégrée des ressources en eau, des points de satisfaction sont enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques (**Tableau 14** en annexe). En effet, le pourcentage des retenues d'eau avec protection de berges est passée de 13% en 2015 à 21% en 2021 avec une dynamique favorable d'atteinte de la cible de 2025 (28,9% pour une cible de 27%). La même cadence est observée pour la réalisation et la réhabilitation des infrastructures hydrauliques, notamment les barrages, même si la situation sécuritaire et le défis du financement ont un impact sur la mise en œuvre du programme de restructuration des infrastructures hydrauliques dont plusieurs sont au stade de dégradation avancé.

En revanche, les actions visant à améliorer la proportion des agences disposant d'un SDAGE et la proportion des bassins hydriques disposant d'un dispositif opérationnel de coopération peine à se concrétiser d'où la stagnation desdits indicateurs. Cela pourrait se justifier par les

délais rencontrés dans la mise en œuvre de ses réformes du fait de l'insécurité, des changements institutionnels mais aussi de la complexité du processus.

**ODD7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable**

Pour ce qui est de l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable, quelques progrès sont enregistrés si l'on tient compte de l'évolution des principaux indicateurs associés (**Tableau 15** en annexe). Le taux de couverture électrique nationale est passé de 35,9 en 2016 à 49,29 en 2021 avec des perspectives d'amélioration. Des résultats probants sont notés en termes d'accroissement de la part des énergies renouvelables dans la production totale qui a atteint 24,3% en 2021 contre à peine 9,4%. Ces résultats sont tributaires de l'orientation de la politique énergétique mise en œuvre à savoir le mix énergétique avec la réalisation de nombreux projets solaires, notamment les centrales solaires photovoltaïques telles que celles de Zagtoui, de Nagrengo et autres projets solaires. Ce niveau de performance s'explique aussi par la mise en œuvre de plusieurs projets de construction et de renforcement des lignes de transport et de distribution d'électricité en milieu urbain que rural. A cela s'ajoute, la mise en œuvre des nombreux projets d'électrification qui ont permis de toucher près de 1000 localités et d'autres projets d'accessibilité à l'énergie, faisant passer la proportion de la population ayant accès à l'électricité à 63,79% en 2021 pour une cible 47%. Cependant, force est de reconnaître que la persistance de la situation sécuritaire matérialisée par la destruction de nombreuses infrastructures de bases, notamment les installations électriques combiné à la lenteur de plusieurs projets pourraient ralentir la cadence imprimée quand bien même il serait difficile d'être au rendez de ces cibles. Du reste, l'accessibilité à l'énergie à un coût abordable constitue un défi pour la seconde moitié de mise en œuvre des ODD.

**ODD8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous**

Pour la concrétisation de l'ODD8, le Burkina Faso a placé la transformation structurelle de l'économie au cœur de son modèle de développement, soutenue par la mise en œuvre d'actions prioritaires déclinées dans les dernières générations des Plans nationaux de développement (**Tableau 16** en annexe). A mi-parcours de l'Agenda mondial, la dynamique s'est amorcée lentement mais à peine générer suffisamment les effets attendus en termes d'emploi notamment décent. Certes l'économie fait preuve de résilience malgré le contexte difficile comme illustrée précédemment, mais la proportion des jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation notamment pour la tranche d'âge de 15 à 24 ans reste un défi en termes d'éducation, de formation et d'insertion professionnelle. La réduction sensible de cette proportion attendue en 2020 n'est pas encore effective avec une réalisation affichée à 45,6% en 2019. Toutefois, des acquis en termes de mécanismes d'accompagnements de cette catégorie de population ont été engrangés.

### **ODD9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation**

Au titre de l'ODD9, le développement des infrastructures pour promouvoir l'industrialisation est l'un des leviers d'action privilégié par le Gouvernement burkinabè pour réussir la transformation structurelle de son économie.

A mi-parcours de la mise en œuvre des ODD, le déficit infrastructurel, constitue un défi majeur pour assurer la connexion entre les zones de production et les autres zones au Burkina Faso. Cette situation s'est exacerbée avec la persistance de la situation sécuritaire qui retarde la réalisation de certains chantiers voire même la destruction de certaines infrastructures routières, limitant ainsi le volume des échanges intra et inter. A cela s'ajoute la défaillance des entreprises et le financement. Toutefois, des acquis ont été engrangés en termes de réalisation de nouvelles routes, d'aménagements de pistes rurales et d'activité d'entretien, avec l'appui des PTF mais aussi de l'État à travers le fonds spécial routier. En terme statistique, comme consigné dans le **Tableau 17** en annexe, la proportion des routes bitumés en bon état est estimée à 25% en 2021 et projeté à 26% en 2025 suivant la dynamique pour une cible visée de 45%.

Quant aux autres infrastructures de transport, à savoir le rail et l'aérien, même si le volume des échanges est en constante augmentation, il demeure nettement en deçà des ambitions affichées. Cette situation d'ensemble se reflète dans l'analyse de la dynamique qui révèle qu'à ce rythme les cibles visées seront en deçà objectifs affichés. Le lent progrès enregistré pourrait s'expliquer par le caractère structurant de ce type d'infrastructure dont les principaux chantiers associés à savoir l'aéroport de Donsin, la réhabilitation du chemin de fer Abidjan Ouagadougou ainsi que la réalisation en perspective de la liaison Burkina-Ghana et le renforcement de la flotte de la compagnie aérienne peine à se réaliser.

### **ODD10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre**

En matière de réduction des inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre, **ODD10**, la cible domestiquée a trait à l'amélioration de la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux, notamment la gestion des questions migratoire (**Tableau 18** en annexe). En effet, le pilotage en matière de gouvernance migratoire a été effectif avec l'adoption et la mise en œuvre de la stratégie nationale de migration au Burkina Faso. Le contexte international difficile, marqué par des regains de crises internes, notamment en Lybie, les évènements récents en Tunisie, en Ukraine etc, engage d'énormes défis pour la réintégration /réinsertion des migrants de routes, le dénombrement et le contrôle de frontières. A cela s'ajoute, des défis de migration interne en termes d'accroissement urbain à travers l'exode rural et l'ouverture des nouveaux champs avec le phénomène des PDI mais aussi la dégradation de l'environnement avec l'orpaillage.

## **ODD11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables**

La problématique du développement urbain porté par l'ODD11 constitue un défi pour le Burkina Faso en dépit des efforts déployés en matière d'instrument de planification mais aussi des réformes engagées pour la résorption du phénomène de l'habitat spontanée. Quand bien même des avancées sont réalisées, en termes de livrables, force est de reconnaître que les effets des réformes priorisées se font toujours attendre et l'analyse de la dynamique confirme cet état de fait (**Tableau 19** en annexe). En effet, la proportion de la population urbaine vivant dans les taudis ne fait que s'accroître, passant de 17,2% en 2015 à 18,2% en 2021 alors que l'objectif visé est son ralentissement. Sur la base de l'analyse de la dynamique, la cible visée ne pourra pas être atteinte bien au contraire elle s'inscrirait dans une tendance à la dégradation si des mesures de retournement ne sont pas mises en place. Quant à la proportion des villes disposant d'un Schéma directeur de gestion des déchets urbains (SDGDU), elle n'a pas connu d'évolution par rapport à la référence établie en 2015 et reste hors d'atteinte des cibles visées. La mise en œuvre des actions prioritaires en lien avec l'opérationnalisation du mécanisme de financement de la planification, l'aménagement urbain et du logement ainsi que la mise en œuvre des réformes des textes régissant le foncier et prévention des dérives en matière de construction et de foncier devraient permettre de générer les changements attendus.

## **ODD12 : Établir des modes de consommation et de production durables**

Pour ce qui est de l'ODD12, Établir des modes de consommation et de production durables, le Burkina Faso s'est inscrit dans cette dynamique à travers de nombreuses actions dont les effets de politique sont appréciés par l'évolution des indicateurs associés.

Ainsi, en matière de gestion durable des ressources naturelles, des avancées sont observées pour ce qui est de la superficie des terres récupérées, la mise en place des éco-villages et de la gestion des déchets plastiques pour les régions avec un dynamique favorable à l'atteinte des cibles visées. Cependant, la protection des aires fauniques peine à suivre l'élan engagé des autres cibles comme illustré dans le **Tableau 20** en annexe. La tendance est même à la dégradation, toute chose confirmant les retards probables attendus.

En outre, les actions écologiques ont été bien orientées en témoigne le profil des principaux indicateurs domestiqués à savoir le nombre d'autorisations délivrées pour l'utilisation des produits chimiques industriels et des pratiques utilisant des rayonnements ionisants ainsi que le pourcentage de commune doté d'un système fonctionnel de gestion de déchets solides (**Tableau 21** en annexe). L'analyse de la dynamique confirme l'élan des progrès réalisés avec l'atteinte des cibles en 2025. Cette performance est due à la consolidation des actions prioritaires portées par l'État et ses partenaires depuis de nombreuses années malgré les défis liés au changement climatique. Il s'agit entre de la déclinaison de nombreuses politiques et

stratégies implémentées par d'importants projets et programmes. Cependant, avec le contexte d'adversité qui prévaut tant au plan national qu'au niveau international, le défi majeur demeure la préservation des acquis, partant de là, l'accélération de la dynamique des cibles prioritaires.

### **ODD13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions**

Le défi climatique constitue un challenge dans la définition et le pilotage des politiques publiques au Burkina Faso. En effet, le pays reste vulnérable aux effets des changements climatiques qui s'est exacerbé ces dernières années. Cependant, le Gouvernement a su mettre en place des leviers d'atténuation et d'adaptation de l'effet de ce choc, notamment en matière de gestion des catastrophes avec le renforcement de son cadre institutionnel à travers la mise en place du CONASUR pour venir en aide aux victimes potentiels mais aussi d'importants programmes de relèvement et soutien aux victimes des catastrophes climatiques. La mise en place de système de résilience a permis de renforcer l'accompagnement des victimes de catastrophes avec la prise en charge en 2021 de plus de 101 000 victimes contre 42 482 en 2015 (**Tableau 22** en annexe). Par ailleurs, d'autres initiatives ont été engagées par le Gouvernement, notamment sur le plan politique avec l'adoption d'un Plan national d'adaptation et de la contribution Déterminée au niveau national et sur le plan institutionnel avec l'érection d'une Direction Générale de l'économie verte et du changement Climatique ainsi que le renforcement des capacités des acteurs.

S'agissant de l'analyse de la dynamique, elle confirme que le renforcement de ce système de résilience et d'adaptation aux changements climatiques devrait permettre d'accompagner les victimes toutefois, la fréquence et les ampleurs potentiels des chocs dans un contexte des priorités sécuritaire et humanitaire pourraient contrarier les efforts consentis.

### **ODD15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité**

Des avancées notables sont également réalisées dans le domaine de la préservation et de la restauration des écosystèmes terrestres. Mis à part la proportion des aires de protection faunique sous aménagement qui reste en deçà des attentes avec même une inversion de la tendance souhaitée, les autres indicateurs associés à savoir la proportion des aires classées apurées, le nombre de zones humiques classées site RAMSAR et la superficie de terres dégradées des zones protégées récupérées sont en accroissement continu et l'analyse de la dynamique révèle des perspectives favorables pour l'atteinte des cibles visées (**Tableau 23** en annexe).

Cette bonne tendance en matière de restauration du couvert végétale résulte des mécanismes mis en œuvre aussi bien en termes de politiques publiques soutenues par des

projets et programmes d'envergures qu'en terme de réformes aux plans institutionnels et réglementaires ces dernières décennies pour atténuer les effets potentiels des chocs climatiques.

**ODD16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous**

La bonne gouvernance est un vecteur essentiel pour asseoir un développement durable. A cet égard, le Burkina Faso a certes engagé depuis le début de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, des réformes clés visant l'amélioration de la gouvernance déclinés dans ses priorités. Toutefois, la tendance semble s'effriter (**Tableau 24** en annexe). L'indicateur CPIA connaît un recul d'année en année alors qu'il devrait se maintenir voire s'améliorer. Si cette tendance est maintenue, la note CPIA devrait se situer à 3,4%, nettement en dessous de la cible de 3,8% visée en 2025. Quant à l'indice Ibrahim pour la gouvernance en Afrique, le score du Burkina Faso est en accroissement continue mais reste loin de la cible visée en 2020, avec une tendance moins favorable à l'atteinte des ODD. Néanmoins, une culture de redevabilité s'est installée avec des initiatives engagées aussi bien par les organisations de la société civile que par le Gouvernement pour rendre périodiquement compte de la conduite des politiques publiques.

En dépit des réformes engagées, les défis en matière de gouvernance restent persistants, notamment la question de la lutte contre la corruption mais aussi en matière de gouvernance financière, caractérisée par un niveau de plus en plus important du taux d'endettement. La prise en charges des urgences humanitaire et sécuritaire combinée aux effets du resserrement du financement ainsi que la lenteur des réformes définies sont des risques potentiels de fragilité de la viabilité budgétaire.

**ODD17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser**

Pour la concrétisation de l'ODD 17, le profil de l'indicateur associé montre certes de nets progrès en matière de mobilisation des ressources domestiques, notamment fiscale mais des défis restent persistants. En effet, l'évolution du taux de pression fiscale indique des acquis notables sur fond de morosité de l'économie nationale confrontés aux défis humanitaire et sécuritaire. Cependant, des marges de progrès existent pour améliorer la dynamique qui semble favorable à l'atteinte de l'ODD (**Tableau 25** en annexe). Les performances en termes de mobilisation de ressources trouvent sa source dans les réformes engagées en termes d'organisation de l'administration fiscale, de digitalisation des procédures, d'élargissement de l'assiette fiscale et de renforcement de la lutte contre l'incivisme et la fraude. Bien que la résilience en matière de recouvrement semble se consolider, il n'en demeure pas moins que le poids important des recettes minières dans les ressources domestiques (20% en moyenne entre 2016 et 2020) est source de vulnérabilité potentielle du fait de l'impact sécuritaire.

La relance de l'activité économique et la poursuite des réformes engagées ainsi que l'aboutissement et l'opérationnalisation de la stratégie de financement intégrée qui rencontre des délais constitueraient des opportunités de renforcer la résilience en matière de mobilisation des ressources.

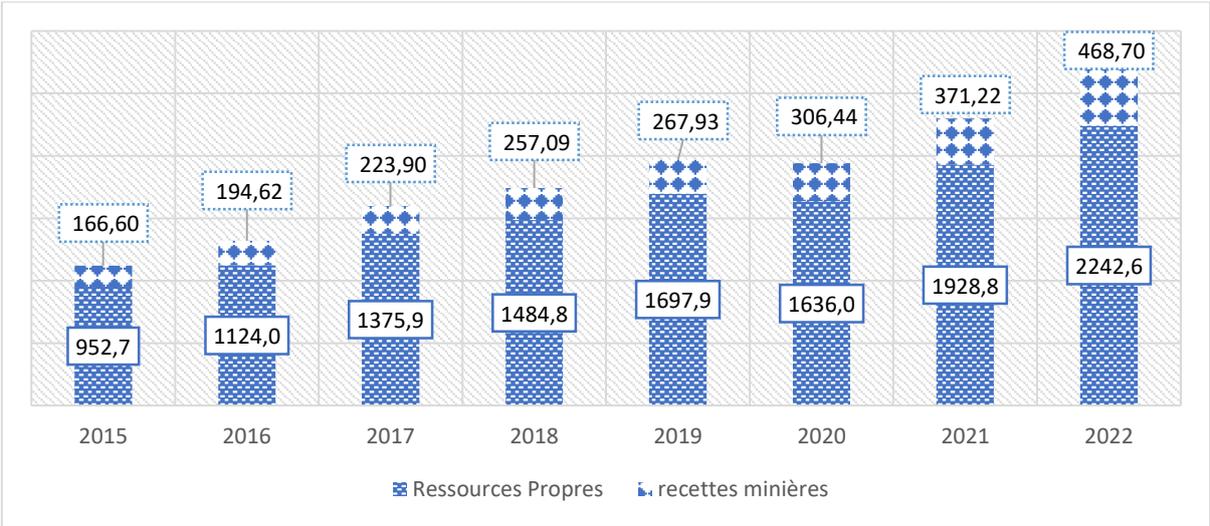
### 5-4- Financement du développement durable

Cette section met en évidence les actions engagées en matière de mobilisation des ressources par les différents acteurs pour soutenir la conduite des actions du développement, partant de là, l'atteinte des ODD.

Ainsi, entre 2016 et 2022, le financement du développement a été caractérisé par une dynamique favorable en termes de mobilisation des ressources aussi bien domestiques qu'extérieures avec tout de même des éléments de fragilités en lien avec les effets des chocs sécuritaires et des vents contraires de la conjoncture internationale.

En effet, **du côté des ressources domestiques**, comme illustrée auparavant, l'accroissement continu des recettes a été au rendez-vous avec toutefois, une forte dépendance des recettes minières, caractéristique d'une source de potentiel de vulnérabilité dans la mobilisation des ressources (**Graphique 2**). Cependant, le Burkina Faso peine à atteindre son potentiel fiscal estimé à plus 22% contre une réalisation qui stagne à 15% en moyenne depuis 2017. C'est dire que la rupture de tendance attendue en termes de mobilisation des recettes propres se fait attendre, expliquée par le contexte généralisé d'adversité. Les actions engagées en termes de relance de l'activité économique devraient permettre de réduire les facteurs de vulnérabilité dans la mobilisation des ressources domestiques.

Graphique 2 : Évolution des ressources propres (en milliards F CFA)



Source : DGTCP, TOFE 2023

**Au titre des ressources extérieures**, la période de mise en œuvre des ODD reste caractérisée par un volume en accroissement de l'Aide publique au développement (APD) dans un

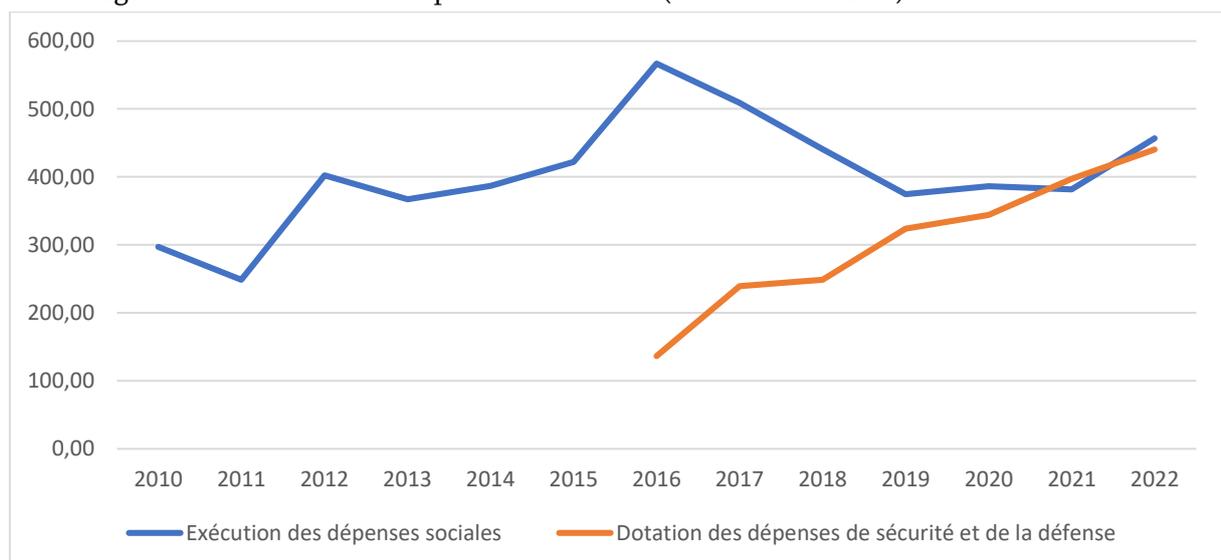
contexte d'amenuisement de cette catégorie de ressources, un niveau relativement moyen des décaissements, une chute des appuis budgétaires en 2021 et 2022 et un resserrement des ressources concessionnels. Entre 2016 et 2021, le montant cumulé de l'APD s'est élevé à 9 583, 70 milliards de FCFA dont 407,1 milliards de FCFA au titre des ONG. Cependant, aucun appui budgétaire n'a été enregistré en 2021 et 2022.

En termes de sources alternatives de financements de développement, notamment les financements innovants, seul le Partenariat public privé (PPP) a été expérimenté avec la signature de 10 conventions entre 2016 et 2022 pour un volume total de 491,85 milliards de FCFA ; les autres sources de financements à savoir le financement participatif, la mobilisation des ressources de la diaspora, les financements n'ont pas ou reste faiblement exploité.

Du côté de la dépense, l'analyse des finances publiques montre que l'architecture budgétaire restent dominée par la prise en charge des dépenses sécuritaire qui sont en accroissement continue avec une tendance d'éviction des dépenses sociales, notamment de pauvreté comme illustré dans le graphique ci-dessous.

En effet, suivant l'exécution du budget de l'État, la dynamique d'évolution des dépenses sociales pour soutenir les efforts de réduction de la pauvreté qui était dans une tendance haussière depuis 2009 s'est estompée en 2016. Cela pourrait s'expliquer par l'accroissement des dépenses allouées aux secteurs de la sécurité et de la défense dont les allocations budgétaires ont triplé entre 2016 et 2022.

Graphique 3 : Évolution de l'exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté du budget et des dotations des dépenses de sécurité (en milliards FCFA)



Source : DGB/MEFP, 2023

Le contexte difficile au plan sécuritaire, humanitaire et sanitaire a influencé la dynamique du financement du développement qui est nécessaire pour accélérer la cadence de mise en

œuvre de l'Agenda mondial d'ici 2030. Cela impose des efforts continus pour dégager un espace fiscal afin de prendre en charge les domaines des ODD qui marquent le pas. Cette dynamique commande également de s'interroger sur l'efficacité de nos interventions sous l'angle budgétaire, sur dans le contexte d'implémentation du nexus humanitaire développement et paix et d'autres approches d'interventions. Plusieurs défis persistent pour une réussir l'élan du développement durable et ont trait à la question de la dette en termes de restructuration, de la coopération avec les PTF à travers la mise en œuvre des mécanismes financiers plus adaptés aux défis des pays fragilisés comme le Burkina Faso, à l'attrait du privé, à l'exploitation des financements alternatifs, à l'accompagnement des ONG/AD particulièrement les OSC pour le financement des programmes accélérateurs.

## **VI- ENJEUX LIÉS AUX MOUVEMENTS DE POPULATIONS**

Les mouvements migratoires qu'ils soient internes ou internationaux ont des effets directs sur les différents aspects du développement durable notamment la réduction de la pauvreté, l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable et à l'assainissement, à l'alimentation, la protection de l'environnement, etc. En effet, qu'ils soient dus à des facteurs économiques, environnementaux ou liés aux conflits, les mouvements migratoires peuvent rendre d'une part les migrants plus vulnérables dans le sens peuvent être confrontées à des difficultés d'accès aux services de base, à la protection sociale et à la sécurité. D'autres part, les migrants constituent une main œuvre pour les localités de transit ou d'accueil. Les transferts de fonds et du capital humain envoyés par ces migrants à leurs familles et dans l'économie de départ contribuent à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique.

Les ODD étant interconnectés et interdépendants, les mouvements migratoires peuvent avoir des répercussions sur plusieurs ODD à la fois. C'est pourquoi, la mise en œuvre des ODD nécessite une collaboration et un partenariat étroits entre les différents acteurs, tant au niveau national qu'international. Les mouvements de migratoires sont un défi complexe qui nécessite une approche coordonnée et une coopération entre les gouvernements, les agences onusiennes, les organisations de la société civile et le secteur privé. Au regard de enjeux et défis liés à la migration, la communauté internationale a adopté en décembre 2018, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Il est une contribution importante à la gouvernance mondiale en matière de migrations et de mobilité humaine et traite de tous les aspects des migrations internationales, notamment de l'aide humanitaire, du développement et des droits de l'homme. Dans le cadre de la mise en œuvre des ODD, les différents acteurs doivent travailler ensemble et coordonner leurs actions pour relever les défis rencontrés par les populations déplacées ou migrantes, en vue d'atteindre les objectifs de développement durable de manière inclusive.

## **6-1- Contexte migratoire au Burkina Faso**

Au Burkina Faso, la migration est un phénomène ancien et universel. Sa permanence et son intensité rythment la vie économique et sociale et n'est pas sans effets sur le cadre de vie et la cohésion sociale. Le pays connaît aussi bien la migration interne qu'internationale. En 2019, un habitant sur cinq (19,2%) est un migrant dont 13,4% de migrants internes et 5,8% de migrants internationaux.

La migration interne au Burkina Faso est caractérisée par l'exode rural, la migration urbain-rural et la migration rural-rural. Les femmes sont plus impliquées dans la migration interne que (14,7%) que les hommes (12,0%). Avec la situation sécuritaire difficile que connaît la Burkina Faso, on assiste à un déplacement massif de population lié aux attaques des groupes terroristes. A la date du 31 mars 2023, le Burkina Faso comptait 2 062 534 déplacés internes (CONASUR, 2022). Ces déplacés internes sont composés de 17,59% d'hommes, de 23,91% de femmes et de 58,50% d'enfants. Les régions qui accueillent les plus de PDI sont respectivement les régions du sahel (24,3%), du Centre-Nord (23,9%), du Nord (12,4%) et de l'Est (10,7%). Cette situation entraîne une forte vulnérabilité non seulement des PDI eux-mêmes mais aussi des populations des zones hôtes. Pour ce qui est des flux migratoires internationaux, le Burkina Faso est à la fois un pays d'origines, de transit et de destination. L'émigration est plus une affaire d'hommes que de femmes. En effet, en 2019, 85% des émigrés burkinabè sont des hommes. La Côte d'Ivoire demeure la principale terre d'accueil des émigrés burkinabè. Quant à l'immigration au Burkina Faso, les femmes sont plus actives (51,7%) que les hommes (48,3%). Globalement, le solde migratoire au Burkina Faso est négatif c'est-à-dire que les Burkinabè sortent plus que le reste du monde ne rentre au Burkina Faso. Le Burkina Faso accueille aussi des réfugiés en provenance des pays voisins, notamment le Mali et le Niger. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), en 2021, le Burkina Faso hébergeait près de 26 000 réfugiés maliens et plus de 5 000 réfugiés nigériens.

## **6-2- Migration et ODD au Burkina Faso**

Les mouvements de population au Burkina Faso ont des effets significatifs sur la réalisation de l'ODD1 visant à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes. La migration des populations rurales vers les zones urbaines aggrave la pauvreté dans les zones rurales, ce qui nécessite une attention particulière pour réduire cette disparité et assurer un développement équilibré. De plus, les pressions exercées sur les services de base tels que l'éducation, la santé, l'eau potable et l'assainissement entrave l'accès universel à ces services essentiels.

Pour ce qui est de l'ODD2, l'urbanisation rapide et les déplacements de personnes dus aux conflits et au changement climatique mettent une pression accrue sur les ressources

alimentaires, compromettant ainsi la sécurité alimentaire. La demande croissante de terres agricoles dans les zones urbaines réduit la disponibilité des terres pour la production alimentaire, nécessitant des politiques foncières équitables. La migration rurale-urbaine diminue la main-d'œuvre agricole, affectant ainsi la productivité et la sécurité alimentaire. Les populations déplacées sont particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, nécessitant des systèmes de protection sociale et d'assistance.

Les mouvements de population au Burkina Faso jouent un rôle crucial dans la réalisation de l'**ODD3**, axé sur une vie saine et le bien-être pour tous. Ces mouvements, tels que les migrations internes et les déplacements forcés, soulèvent plusieurs enjeux importants. Tout d'abord, il est essentiel de garantir l'accès aux services de santé de qualité pour les populations mobiles, en mettant l'accent sur la vaccination, les soins prénatals et néonataux, la planification familiale, le dépistage du VIH/sida et le traitement des maladies transmissibles. De plus, les personnes déplacées, qu'elles soient déplacées à l'intérieur du pays ou réfugiées, sont confrontées à une vulnérabilité accrue et nécessitent des soins de santé adaptés à leurs besoins spécifiques, notamment en ce qui concerne les traumatismes, la malnutrition et la santé mentale. La continuité des soins de santé est également un défi, notamment pour les personnes atteintes de maladies chroniques, nécessitant la mise en place de mécanismes de suivi médical et de coordination des services de santé entre les régions et les structures sanitaires.

Les mouvements de populations au Burkina Faso posent plusieurs défis à la mise en œuvre de l'**ODD4** qui vise à garantir une éducation inclusive, équitable et de qualité pour tous. Ces défis comprennent l'accès à l'éducation pour les enfants déplacés ou issus de familles migrantes, les besoins linguistiques et culturels spécifiques de ces groupes, la formation des enseignants pour répondre à leurs besoins, la pression sur les infrastructures éducatives existantes, la préservation de la qualité de l'éducation malgré les interruptions et les changements d'écoles, ainsi que l'intégration sociale des enfants déplacés pour favoriser une coexistence harmonieuse. Ces enjeux nécessitent des stratégies adaptées et une coordination efficace entre les autorités, les établissements d'enseignement et les acteurs concernés pour assurer une éducation de qualité pour tous, indépendamment de leur statut de déplacement.

Pour l'**ODD5**, la migration perturbe l'éducation des filles en limitant leur accès à des établissements scolaires de qualité. De plus, les femmes migrantes font face à des risques accrus en matière de santé sexuelle et reproductive en raison de l'accès limité aux services de santé. Aussi, les mouvements de population ont contribué à augmenter la vulnérabilité des femmes et des filles aux violences basées sur le genre. En plus, les femmes migrantes rencontrent des difficultés pour accéder à des opportunités économiques décentes, limitant

ainsi leur autonomisation économique. On note que les femmes migrantes font face à des obstacles supplémentaires pour participer pleinement à la vie politique et à la prise de décision.

Pour ce qui est de l'**ODD6**, les mouvements de populations entraînent une urbanisation rapide qui exerce une pression accrue sur les ressources en eau, augmentant la demande dans les zones urbaines et a rendu difficile la fourniture d'eau potable à tous. Il faut noter que, dans le même temps, les populations rurales qui migrent vers les villes sont confrontées à un accès limité à l'eau potable dans les zones rurales négligées. De plus, les mouvements de populations peuvent occasionner une concentration de personnes dans des zones fortement peuplées sans installations sanitaires adéquates, ce qui peut avoir des effets négatifs sur l'assainissement et la santé publique. L'utilisation non durable des ressources en eau, notamment l'exploitation excessive des eaux souterraines lors de la construction des forages pour accueillir une population croissante représente un enjeu majeur. Enfin, la gestion des ressources en eau transfrontalière nécessite une coopération entre le Burkina Faso et ses pays voisins pour garantir un accès équitable à l'eau et une gestion durable des ressources partagées.

Les mouvements de population au Burkina Faso présentent plusieurs enjeux liés à la mise en œuvre de l'**ODD7**. En effet, l'accès à l'énergie pour les populations déplacées est devenu crucial, car les déplacements internes dus aux conflits ou aux catastrophes naturelles ont engendré des besoins accrus en énergie dans les camps de réfugiés ou les zones temporaires. Les infrastructures énergétiques sont développées mais n'arrivent pas à répondre à la demande croissante dans les zones d'accueil. Les inégalités d'accès à l'énergie sont aggravées en défaveur des populations déplacées vulnérables.

Pour l'**ODD8**, la migration économique, tant interne que transfrontalière, soulève des questions liées à l'accès des migrants à des emplois productifs et décents, ainsi qu'à des mécanismes de protection sociale. L'urbanisation rapide due aux migrations pose des défis en termes d'emploi, de logement adéquat, de services de base et de pression sur les ressources naturelles, nécessitant une planification urbaine stratégique. Les déplacements forcés provoqués par la crise sécuritaire exigent des solutions économiques durables pour les personnes déplacées et les réfugiés.

La réalisation de l'**ODD9** qui vise à construire une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation, est confrontée à plusieurs enjeux liés aux mouvements de population. L'urbanisation rapide engendre une pression sur les infrastructures existantes et nécessite la planification et la construction d'infrastructures résilientes dans les zones urbaines. Pourtant les besoins croissants en infrastructures de base

dans les zones rurales et urbaines ne sont pas satisfaits pour assurer un accès équitable à l'eau potable, à l'électricité, aux écoles et aux centres de santé.

Les mouvements de population au Burkina Faso présentent divers enjeux dans la réalisation de l'**ODD10** visant à réduire les inégalités mondiales. Tout d'abord, ces mouvements accentuent les inégalités territoriales en concentrant les migrants dans les zones urbaines, ce qui crée des disparités économiques et sociales entre les régions rurales et urbaines. De plus, ces mouvements mettent une pression sur les infrastructures et les services de base tels que l'éducation, la santé et l'eau potable, rendant l'accès à ces services plus difficile pour l'ensemble de la population. Les populations déplacées, les réfugiés et les migrants sont particulièrement vulnérables à la pauvreté et à l'exclusion sociale, ce qui nécessite des mesures pour promouvoir leur inclusion économique et sociale.

Au Burkina Faso, la mise en œuvre de l'**ODD11** est confrontée à plusieurs enjeux majeurs liés aux mouvements de populations. L'urbanisation rapide génère une pression croissante sur les infrastructures urbaines et les services de base, nécessitant une gestion adéquate de l'afflux de population. La planification urbaine et la gestion foncière qui ne sont pas renforcées pour assurer une utilisation rationnelle du sol ne favorise pas l'inclusion sociale et l'amélioration des conditions de vie pour tous.

Les mouvements de population au Burkina Faso posent plusieurs enjeux pour la mise en œuvre de l'**ODD12**. L'urbanisation rapide occasionnée par les mouvements de populations entraîne une demande croissante de ressources, une augmentation de la production et de la consommation, ainsi qu'une génération accrue de déchets. L'absence de planification urbaine adéquate a impacté négativement sur les modes de consommation et de production durables dans les villes.

Les mouvements de population liés aux changements climatiques présentent plusieurs enjeux spécifiques dans le cadre de l'**ODD13**. En effet, les déplacés font face à une vulnérabilité accrue, avec des conditions de vie précaires et un accès limité aux services de base. De plus, ces mouvements exercent une pression supplémentaire sur les ressources naturelles déjà limitées, entraînant une dégradation de l'environnement et des ressources naturelles dans les zones d'accueil. Aussi, les populations déplacées ont des capacités très limitées pour s'adapter ayant perdu leur moyen de subsistance et ne bénéficient pas toujours d'assistance à la réinstallation dans des zones plus sûres et résilientes.

Les mouvements de population au Burkina Faso ont des implications majeures pour la réalisation de l'**ODD15**. L'accroissement démographique et les flux de réfugiés exercent une pression accrue sur les ressources naturelles, conduisant à une déforestation, une

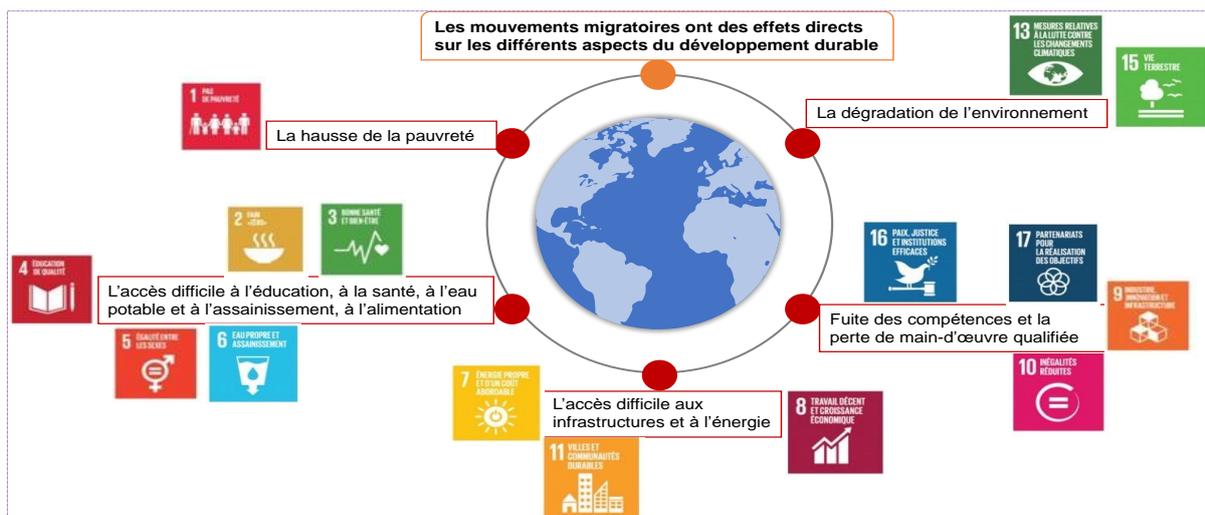
exploitation minière illégale, une surexploitation des terres agricoles et une diminution des ressources hydriques. Cette situation compromet la conservation des écosystèmes terrestres et la biodiversité. De plus, les mouvements de population contribuent à la dégradation des terres, aggravant ainsi la désertification dans certaines régions du pays. Enfin, les conflits liés aux ressources sont aggravés lorsque les populations se déplacent en raison de la rarefaction des ressources.

Pour l'ODD16 sa mise en œuvre est confrontée à plusieurs enjeux liés aux mouvements de population. La crise sécuritaire, avec des attaques terroristes et des conflits intercommunautaires, a entraîné le déplacement interne de milliers de personnes, nécessitant une protection et une assistance adéquates, ainsi que des efforts pour favoriser leur retour volontaire et durable. Le pays accueille également un nombre croissant de réfugiés en provenance de pays voisins, ce qui soulève la nécessité de garantir leur protection et de leur offrir des conditions de vie décentes. L'intégration sociale entre les communautés d'accueil et les personnes déplacées ou les réfugiés est devenue cruciale pour prévenir les tensions et les discriminations.

Pour l'ODD17, les migrations internationales posent des défis tels que la fuite des compétences et la perte de main-d'œuvre qualifiée, nécessitant des mesures pour faciliter une migration régulière et ordonnée. Les déplacements internes dus aux conflits créent une crise humanitaire, exigeant la protection et l'assistance aux personnes déplacées.

Le graphique ci-après synthétise le schéma des enjeux liés à la dynamique migratoire des populations sur les ODD.

Graphique 4 : Schéma illustratif des enjeux migratoires sur les ODD



Source : Illustration des auteurs

### **6-3- Défis liés à la migration dans la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso**

A la lecture des enjeux spécifiques à chaque objectif de développement durable, on relève des défis transversaux qui entrent dans le cadre de mise en œuvre des ODD et qui doivent être pris en compte pour faire face aux mouvements de population au Burkina Faso.

Au titre des défis, il y a la gestion des migrations. En effet, les mouvements de population, qu'ils soient internes ou transfrontaliers, nécessitent une gestion efficace des migrations. Cela implique la mise en place de politiques et de mécanismes pour faciliter une migration régulière et ordonnée, tout en assurant la protection des droits des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées. Une coordination entre les autorités nationales, les organisations internationales, les organisations de la société civile et les communautés locales est essentielle pour aborder les défis complexes liés à la gestion des migrations.

A cela s'ajoute, le renforcement des capacités institutionnelles. Les défis posés par les mouvements de population nécessitent des capacités institutionnelles solides pour mettre en œuvre des politiques efficaces et coordonner les efforts à tous les niveaux. Cela comprend le renforcement des capacités des gouvernements, des organismes locaux, des institutions académiques et des organisations de la société civile pour faire face aux défis spécifiques posés par les mouvements de population, tels que la planification urbaine, la gestion des ressources, la protection sociale et l'inclusion économique.

On note aussi, la Coopération régionale et internationale. Étant donné que les mouvements de population peuvent avoir des répercussions au-delà des frontières nationales, il est essentiel de promouvoir la coopération régionale et internationale pour aborder ces défis de manière collective. Cela implique la coordination et l'échange d'informations entre les pays, ainsi que la mobilisation de ressources et d'expertise pour soutenir les efforts visant à atténuer les conséquences des mouvements de population.

L'intégration et cohésion sociale. Les mouvements de population peuvent entraîner des tensions sociales et des conflits, en particulier lorsqu'ils sont associés à des disparités économiques et à des inégalités. Il est donc important de promouvoir l'intégration sociale et la cohésion entre les communautés d'accueil et les personnes déplacées, les réfugiés et les migrants. Cela nécessite des efforts pour favoriser la compréhension mutuelle, le respect des droits de l'homme, l'élimination des discriminations et la promotion de la diversité culturelle.

On note la résilience face aux changements climatiques. Les mouvements de population au Burkina Faso sont en partie liés aux changements climatiques, tels que la désertification, la dégradation des terres et les catastrophes naturelles. Pour faire face à ces défis, il est essentiel

de renforcer la résilience des communautés et des infrastructures face aux changements climatiques, en mettant l'accent sur l'adaptation et l'atténuation des effets négatifs.

#### **6-4- Perspectives de mesures**

En termes de perspectives de mesures, il est essentiel d'observer les enjeux liés aux mouvements de population dans la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso sur la période 2023-2030 par une approche basée sur des données probantes. En effet, tout d'abord, il faut une compréhension approfondie. Les études de référence, tels que les rapports officiels, les études, les données statistiques et les analyses, permettent d'obtenir une compréhension approfondie des enjeux spécifiques aux mouvements de population. Ils fournissent des informations factuelles, des tendances démographiques, des causes profondes et des conséquences des migrations internes et internationales, ainsi que des déplacements forcés. Ensuite, pour la planification stratégique, il est nécessaire de disposer des données de référence servant de base solide. Elles permettent d'identifier les priorités, les défis et les opportunités liés aux mouvements de population dans le contexte des ODD. Elles aident à définir des objectifs réalistes, à élaborer des politiques ciblées et à concevoir des programmes efficaces pour aborder ces enjeux. Aussi, les données fournissent des preuves nécessaires pour renforcer les politiques existantes et proposer de nouvelles mesures adaptées aux réalités des mouvements de population. Elles contribuent à l'élaboration de cadres juridiques et réglementaires solides pour la protection des droits des migrants, des personnes déplacées et des communautés d'accueil. En plus, les données peuvent jouer un rôle essentiel dans la mobilisation des ressources nécessaires pour mettre en œuvre les ODD liés aux mouvements de population. Les données et les analyses factuelles renforcent la crédibilité des projets et des programmes, facilitant ainsi l'engagement des partenaires nationaux et internationaux, des bailleurs de fonds et des investisseurs. Pour finir, en termes de suivi et évaluation, les données fournissent une base pour le suivi et l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD. Elles permettent d'évaluer l'efficacité des politiques et des programmes, d'identifier les lacunes et les domaines nécessitant une attention particulière, et d'ajuster les actions en conséquence.

### **VII- RESULTATS DES CONSULTATIONS**

Les résultats de la présente évaluation, présentés en deux sections, abordent dans un premier temps l'analyse de la perception des ONG et associations et dans un second temps, l'assertion des groupes d'experts sur des thématiques transversales.

#### **7-1- Analyse de la perception des ONG/Associations**

L'analyse de la perception des ONG/Associations évalue la manière dont les structures au Burkina Faso ont mis en œuvre les ODD de 2015 à 2022. Comme précisé au niveau de la

méthodologie, cette évaluation se base sur une échelle de Likert allant de -5 à 5 pour attribuer une note globale. La note attribuée est justifiée en se basant sur l'expérience rapportée par les populations concernées et l'observation des tendances des indicateurs prioritaires définis par le Gouvernement. Cette analyse vise à évaluer la perception des ONG/Associations en termes de réalisation des ODD, en prenant en compte à la fois le point de vue des populations et les indicateurs clés établis par le Gouvernement. Le **Tableau 5** donne la situation de l'évaluation des ONG/Associations sur la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso.

Tableau 5 : Situation de l'évaluation des ONG/Associations sur les ODD

ODD	Effectif	Min	Médiane	Max
1	48	-5,00	-0,50	3,50
2	49	-5,00	1,00	4,00
3	44	-4,80	1,00	4,00
4	43	-4,50	1,18	3,33
5	44	-5,00	0,17	3,33
6	48	-4,75	1,50	4,25
7	42	-5,00	1,50	5,00
8	40	-4,75	1,00	4,50
9	40	-4,33	1,33	3,00
10	42	-5,00	0,00	3,50
11	40	-4,00	-0,25	2,50
12	38	-4,50	0,50	4,50
13	43	-5,00	0,50	5,00
15	42	-5,00	1,50	4,00
16	39	-4,25	1,00	3,25
17	41	-5,00	1,67	4,50

Source : Enquête terrain, mai 2023

### **ODD1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde**

Lors de l'évaluation de la mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable 1 (ODD1), un total de 48 ONG et associations ont participé. La médiane de -0,5 indique que la moitié des évaluations se situent en dessous de ce score, ce qui suggère que certains aspects de la mise en œuvre de l'ODD1 peuvent être perçus comme insatisfaisants par ces organisations. L'autre moitié qui a été plus tendre a apprécié l'atteinte de l'ODD1 entre -0,5 à 3,5. Pour cette tranche, on constate toutefois une amélioration bien que minime par rapport aux cibles. La plage des scores qui va de -5 à 3,5, indique une grande variabilité dans les évaluations. Les scores négatifs plus élevés reflètent une évaluation plus négative de la mise en œuvre de l'ODD1, tandis que les scores positifs indiquent une évaluation plus positive. Cependant, la diversité des scores indique une opposition d'opinions et de perspectives parmi les ONG/Associations, soulignant la priorisation des actions pour progresser vers la réalisation de l'ODD1, qui vise à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes.

Toutefois, d'après les entrevues, le Burkina Faso fait face à des défis majeurs en raison de l'insécurité liée aux attaques terroristes avec son corolaire humanitaire, ce qui entrave les efforts de lutte contre la pauvreté et la promotion de la sécurité. Les prix des produits de première nécessité ont augmenté, rendant la vie plus difficile pour les personnes vulnérables. Malgré quelques progrès dans la réduction de la pauvreté, tels que l'augmentation du nombre de repas par jour et des revenus grâce à des activités d'élevage, la situation sécuritaire précaire a entraîné une augmentation du taux de pauvreté, en particulier en milieu rural, et des déplacements massifs de population. Les initiatives pour soutenir les populations vulnérables sont limitées et insuffisantes pour inverser la tendance de la pauvreté. De plus, la mise en œuvre des lois de protection des droits des personnes vulnérables, comme les personnes handicapées, reste insuffisante. Les crises sécuritaires et humanitaires ont donc entravé les progrès dans la lutte contre la pauvreté, nécessitant un renforcement des actions pour atteindre les objectifs de l'ODD1.

### **ODD2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable**

Pour l'ODD2, 49 structures ont donné leur appréciation sur sa mise en œuvre au Burkina Faso sur la période 2015-2022. Les opinions exprimées varient considérablement, allant d'un minimum de -5 à un maximum de 4. Cette plage suggère que les perceptions de la mise en œuvre de l'ODD2 diffèrent grandement parmi les différentes structures consultées. En observant la médiane, qui est de 1, on constate qu'elle se situe du côté positif de l'échelle, indiquant que la majorité des ONG/Associations ont une vision plutôt optimiste de l'évolution de la mise en œuvre de l'ODD2. Cela suggère qu'un certain progrès a été réalisé pour l'atteinte de cet ODD, selon ces organisations. Cependant, il est important de noter qu'une partie significative des structures consultées a exprimé des opinions moins favorables, comme en témoigne la valeur minimale de -5. Cela indique qu'il existe des préoccupations sérieuses ou des constats négatifs quant à la progression de l'ODD2 dans certains domaines spécifiques. Dans l'ensemble, ces résultats soulignent la diversité des perspectives et des expériences des ONG/Associations impliquées dans l'évaluation de la mise en œuvre de l'ODD2.

Cependant, selon les entrevues réalisées, la crise sécuritaire au Burkina Faso a entravé les efforts visant à réduire la pauvreté et à améliorer la sécurité alimentaire. Les déplacements massifs de population et la destruction des terres cultivables, du fait des attaques terroristes, constituent des facteurs aggravants de la pauvreté et la famine. Malgré les progrès réalisés grâce aux programmes de renforcement des capacités, la situation sécuritaire limite leur impact. Pour atteindre les objectifs de développement durable, il est crucial de mobiliser

davantage de ressources, en particulier dans l'agriculture, et d'élaborer des politiques publiques adaptées pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

**ODD3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge**

Les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre de l'ODD3 par 44 ONG/Associations présentent une gamme de valeurs allant de -4,8 à 4, avec une médiane de 1. Le fait que les résultats s'étendent sur une échelle négative allant jusqu'à -4,8 indique que certaines ONG/Associations ont perçu une mise en œuvre de l'ODD3 comme étant en deçà des attentes ou même comme ayant des effets négatifs. Cela souligne les défis rencontrés dans la réalisation de cet objectif. Cependant, la médiane de 1 suggère que la majorité des ONG/Associations ont évalué la mise en œuvre de l'ODD3 comme étant au moins partiellement positive. Cela indique qu'il existe des initiatives et des progrès réalisés dans l'ODD3, bien que des améliorations supplémentaires soient nécessaires.

Lors des entrevues, il est ressorti que la situation de la santé au Burkina Faso est préoccupante en raison de la crise sécuritaire, notamment les attaques terroristes, de la pauvreté ainsi que du manque d'infrastructures et de personnel qualifié. Malgré les mesures prises par le Gouvernement, des obstacles persistent dans la mise en œuvre des politiques de santé, et des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer l'accès aux soins de santé pour tous. Les populations déplacées, les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables, nécessitant une attention particulière pour leur protection et leurs besoins en matière de santé. La mise en place d'une Assurance Maladie Universelle et l'amélioration des services de santé sont essentielles pour combler les lacunes actuelles et assurer un accès équitable aux soins.

**ODD4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie**

L'évaluation de la mise en œuvre de l'ODD4 a été effectuée par 43 ONG/associations. La situation présente des tendances contrastées. La médiane de 1 indique que la plupart des évaluations se situent dans la partie positive de l'échelle, suggérant que la mise en œuvre de l'ODD4 a été perçue de manière relativement positive par les ONG/Associations évaluatrices. Cela suggère qu'il y a probablement eu des progrès dans la réalisation de l'objectif, bien que des améliorations puissent encore être nécessaires. Cependant, il convient de noter qu'il y a une certaine différence dans les évaluations, avec une fourchette allant de -5 à 3. Cette variation suggère que certaines ONG/Associations ont peut-être identifié des lacunes importantes dans la mise en œuvre de l'ODD4, tandis que d'autres ont constaté des progrès significatifs. Dans l'ensemble, ces évaluations fournissent une perspective importante sur la mise en œuvre de l'ODD4. Bien qu'il y ait eu des progrès, il reste des défis à relever pour garantir une éducation équitable, inclusive et de qualité pour

tous, ainsi que des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie. Les résultats suggèrent la nécessité d'une action continue et d'une collaboration entre les ONG, les associations et les parties prenantes pour atteindre cet objectif essentiel.

Lors des différentes entrevues, il ressort plusieurs problématiques et défis liés à l'éducation et à la formation professionnelle au Burkina Faso. L'éducation et la formation professionnelle font face à plusieurs défis, notamment l'insécurité qui a entraîné la fermeture d'écoles et l'impact sur l'alphabétisation des jeunes. L'égalité d'accès à l'éducation, en particulier pour les filles et les personnes en situation de handicap, reste un enjeu. L'accès à la formation professionnelle agricole et les obstacles socioculturels et économiques sont également des problèmes à résoudre. Malgré les résultats enregistrés, la situation sécuritaire demeure un obstacle majeur. Il est nécessaire de travailler sur la qualité de l'éducation, l'accessibilité à la professionnalisation et l'adaptation aux spécificités locales pour progresser.

#### **ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles**

Sur les 44 ONG/Associations qui ont évalué cette mise en œuvre, la médiane de la notation attribuée est de 0. Cela indique qu'il y a eu autant d'évaluations positives que négatives, ce qui suggère une certaine diversité d'opinions quant à l'atteinte de l'objectif de l'ODD5. La plage des notations est de -5 à 3, ce qui montre une variation significative dans les évaluations. Les notations négatives reflètent probablement des préoccupations et des défis persistants dans la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles. D'autre part, les notations positives témoignent des progrès réalisés et des initiatives encourageantes mises en place pour promouvoir ces objectifs. Il est important de souligner que l'ODD5 est un objectif ambitieux et complexe qui nécessite des efforts soutenus à différents niveaux de la société. Les résultats de cette évaluation soulignent la nécessité de renforcer les actions et les politiques visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, tout en tenant compte des défis et des problèmes identifiés par les évaluateurs.

Les entrevues soulignent les défis persistants pour atteindre l'ODD5, qui vise l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Les attaques terroristes, les mariages d'enfants et les normes culturelles sont des obstacles majeurs. Les progrès dans l'égalité homme-femme et l'accès aux instances de décision restent limités. Les violences basées sur le genre et les difficultés des femmes handicapées sont également mentionnées. Bien que des efforts soient déployés par les ONG et les associations, des actions supplémentaires sont nécessaires pour atteindre l'égalité et l'autonomisation des femmes.

### **ODD6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable**

La mise en œuvre de l'ODD6 a été évaluée par 48 ONG et associations. Les résultats de cette évaluation montrent un minimum de -4,75, un maximum de 4,25 et une médiane de 1,5. Le minimum négatif (-4,75) suggère qu'il existe des problèmes sérieux et des lacunes dans la mise en œuvre de cet objectif. Cela peut indiquer que le Burkina Faso fait à des défis importants dans la fourniture de services d'eau potable et d'assainissement durables à leur population. Le maximum de 4,25 indique qu'il y a également des réussites notables dans la mise en œuvre de l'ODD 6. La médiane de 1,5 suggère une performance moyenne dans l'ensemble des évaluations. Cela signifie qu'il y a une variation substantielle des résultats parmi les 48 ONG et associations, certaines signalant des progrès significatifs tandis que d'autres constatent des difficultés persistantes. Ainsi, ces résultats soulignent l'importance continue de travailler vers la réalisation de l'ODD 6. Bien que certains progrès aient été réalisés, il reste encore beaucoup à faire pour garantir à tous l'accès à des services d'eau potable et d'assainissement durables. Cette évaluation met en évidence la nécessité de renforcer les efforts et les investissements dans ce domaine crucial du développement durable.

Selon les informations recueillies lors des différentes entrevues, l'accès à l'eau potable demeure un défi majeur dans de nombreux villages du Burkina Faso. Malgré les efforts déployés, de nombreux villages rencontrent des difficultés, notamment en raison de l'utilisation de produits chimiques dangereux et de la crise sécuritaire. Des inégalités régionales persistent, avec des lacunes dans les services d'assainissement. La pollution de l'eau, la pénurie et l'accessibilité aux infrastructures sont des problèmes préoccupants. Des progrès ont été réalisés, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. Les défis socio-politique et sécuritaire compliquent également la gestion intégrée des ressources en eau. La situation est particulièrement préoccupante pour les Personnes déplacées internes et les femmes et les filles dont une attention continue et des actions concertées sont nécessaires pour améliorer cet état de fait.

### **ODD7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable**

On enregistre 42 ONG/Associations qui ont évalué la mise en œuvre de l'ODD7 et ont exprimé leur opinion partagée à ce sujet. Sur une échelle de -5 à 5, la note minimale obtenue est de -5, tandis que la note maximale est de 5. Cela indique une grande variabilité dans les évaluations, allant d'une évaluation très négative à une évaluation très positive de la mise en œuvre de cet objectif. La médiane, qui représente la valeur centrale de l'ensemble des notes, est de 1,5. Cela suggère qu'il existe un équilibre entre les évaluations positives et

négatives, avec une tendance légèrement positive globale. Ces résultats soulignent la diversité des opinions et des perspectives parmi les ONG et les associations concernant la mise en œuvre de l'ODD7. Ils indiquent également que des améliorations sont nécessaires pour garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable.

Lors des entrevues réalisées, plusieurs points ont été soulevés concernant la situation de l'énergie. Le Burkina Faso fait face à plusieurs défis dans le secteur de l'énergie. L'énergie solaire reste peu explorée en raison de son coût élevé, limitant ainsi son adoption par la majorité des ménages. Le bois de chauffe demeure la principale source d'énergie dans de nombreux villages, causant des problèmes environnementaux et étant non durable. L'accès à des services énergétiques fiables et modernes reste un défi pour les populations rurales, notamment dans le contexte des exploitations familiales et de la production agricole. De plus, la couverture nationale en matière d'électrification est inégale. Malgré les efforts déployés pour promouvoir les énergies renouvelables, les coûts d'installation restent élevés et inaccessibles pour la plupart des ménages. Bien que des progrès aient été réalisés dans l'électrification des villages, il reste encore beaucoup à faire pour garantir un accès équitable à l'énergie pour tous. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer les actions et les programmes visant à fournir des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable pour l'ensemble de la population burkinabè.

### **ODD8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous**

Les données indiquent que l'évaluation de la mise en œuvre de l'ODD8 par les 40 ONG/Associations varie considérablement. La note minimale de -4,75 suggère qu'il existe des préoccupations importantes quant à la réalisation de cet objectif. D'autre part, la note maximale de 4,5 suggère qu'il y a également des réussites notables dans certains domaines liés à cet objectif. Cependant, la médiane de 1 indique que la majorité des évaluations se situent autour de la note moyenne, ce qui pourrait suggérer qu'il y a encore des améliorations à apporter dans la mise en œuvre de l'ODD8. En résumé, les notes révèlent une grande disparité dans l'évaluation de la mise en œuvre de l'ODD8, avec des opinions divergentes parmi les 40 ONG/Associations. Cela souligne la complexité et les défis associés à la promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable, ainsi qu'à la création d'un plein emploi productif et de travail décent pour tous.

Lors des entrevues, plusieurs problématiques en lien avec l'éducation, l'emploi et la sécurité ont été identifiées comme défis pour le Burkina Faso. L'insécurité croissante a entraîné une diminution de l'accès à l'éducation, tandis que les ressources limitées sont principalement consacrées aux dépenses de sécurité (équipement militaires, infrastructures, effectifs, etc.),

affectant ainsi l'emploi et le développement économique. Le chômage des jeunes persiste en raison d'une faible création d'emplois, et les femmes rencontrent des obstacles pour accéder à un emploi décent. L'insécurité et la faible productivité entravent également la croissance économique. Pour relever ces défis, il est essentiel de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes, d'adapter les programmes de formation, de soutenir l'inclusion des personnes handicapées, de renforcer la sécurité, d'investir dans l'emploi et l'accès aux ressources, et de promouvoir l'égalité des genres.

### **ODD9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation**

Les notes fournies montrent une évaluation mitigée de la mise en œuvre de l'ODD9 par les 40 ONG/Associations. La plage de notation va de -5 à 5, avec un minimum de -4,33 et un maximum de 3. La médiane de 1,33 indique que la majorité des évaluateurs ont donné une note positive, mais pas très élevée. Cela suggère qu'il y a eu des progrès dans la réalisation de l'ODD9, qui vise à construire une infrastructure résiliente, à promouvoir une industrialisation durable et à encourager l'innovation. Cependant, les évaluations n'indiquent pas un succès remarquable dans la mise en œuvre de cet objectif. Ainsi, bien que des progrès aient été réalisés dans la mise en œuvre de l'ODD9, il reste encore du travail à faire pour atteindre pleinement les objectifs fixés. Une attention particulière devrait être accordée aux cibles de cet ODD afin de renforcer la résilience des infrastructures.

Les entretiens ont mis en évidence plusieurs points importants au Burkina Faso. La lutte contre le terrorisme est essentielle pour protéger les ressources économiques. Une bonne gouvernance dans la réalisation des infrastructures et la promotion des unités de transformation des matières premières sont nécessaires. Malgré les progrès dans l'accès à la téléphonie mobile et l'utilisation croissante des TIC, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour garantir un accès équitable. La prise en compte des besoins des personnes handicapées dans la conception des infrastructures et la résolution des problèmes d'insécurité et de disponibilité d'Internet sont également des défis importants à relever.

### **ODD10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre**

Les notes fournies indiquent une évaluation mitigée de la mise en œuvre de l'ODD10. La valeur minimale de -5 suggère qu'il y a eu des évaluations négatives de la mise en œuvre de cet objectif, indiquant des résultats insatisfaisants. Cela implique que certaines ONG/Associations estiment que les inégalités n'ont pas été réduites de manière adéquate, voire qu'elles se sont aggravées. D'autre part, le score maximal de 3,5 indique qu'il y a eu des évaluations positives, bien que ces évaluations n'aient pas été extrêmement élevées. Cela suggère que certaines ONG/Associations ont observé des progrès dans la réduction des inégalités, mais qu'il reste encore beaucoup de travail à faire. La médiane de 0 indique que

la moitié des évaluations étaient positives et l'autre moitié était négative. Cela souligne une certaine polarisation dans les perceptions de la mise en œuvre de l'ODD10. Dans l'ensemble, ces appréciations montrent que la mise en œuvre de l'ODD10 présente des défis importants et qu'il est nécessaire de renforcer les efforts pour réduire les inégalités tant au niveau national qu'international. Il est essentiel que les Gouvernements, les organisations internationales et les acteurs de la société civile collaborent de manière plus étroite pour relever ces défis et progresser vers une société plus équitable.

Selon les entrevues réalisées, au Burkina Faso, des problèmes persistants entravent le commerce équitable et la protection sociale des producteurs. La surveillance des institutions et des marchés est faible, ce qui favorise les pratiques injustes. La protection sociale des producteurs n'est pas encore effective, malgré les politiques d'assurance agricole expérimentées récemment. Les salaires stagnent malgré une inflation élevée, et les politiques de protection sociale manquent d'inclusivité, créant des disparités salariales. L'objectif de réduire les inégalités reste difficile à atteindre en raison de l'inflation persistante. Pour améliorer la situation, il est essentiel de renforcer la surveillance, de mettre en place des politiques de protection sociale efficaces et de promouvoir l'inclusivité dans les politiques publiques et régionales. Ces mesures contribueront à réduire les inégalités et à garantir un niveau de vie adéquat pour tous les citoyens du Burkina Faso.

### **ODD11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables**

Les données indiquent l'évaluation de la mise en œuvre de l'ODD11 par 40 ONG/Associations sur une échelle de -5 à 5. Les résultats révèlent un minimum de -4, un maximum de 2,5 et une médiane de -0,25. La plage de valeurs partant de -4 à 2,5 suggère une grande variabilité dans les évaluations. Le fait que le minimum soit proche de la limite inférieure de l'échelle (-5) indique qu'au moins une organisation a jugé la mise en œuvre de l'ODD11 très insatisfaisante. D'autre part, le maximum de 2,5 indique qu'au moins une organisation a estimé que la mise en œuvre était relativement satisfaisante, mais sans atteindre un niveau optimal. La médiane de -0,25 se situe légèrement du côté négatif de l'échelle, ce qui suggère que la majorité des évaluations ont été plutôt négatives ou mitigées. Ces résultats soulignent l'importance de continuer à travailler sur la mise en œuvre de cet objectif pour améliorer la durabilité et l'accessibilité des villes et des établissements humains.

Les entrevues mettent en évidence plusieurs problèmes dans le secteur du logement, en particulier en ce qui concerne la spéculation immobilière, la vente des terres et la prolifération des zones non loties. Ces problèmes entraînent des coûts élevés des loyers, rendant les logements inaccessibles pour la population. Les services municipaux sont

débordés, ce qui entraîne une augmentation de la pollution et des habitats spontanés. Les difficultés d'accès à un logement décent contribuent à la pauvreté et à l'instabilité des familles. La spéculation foncière par les sociétés immobilières aggrave la situation en augmentant les prix des terres. Pour remédier à ces problèmes, il est nécessaire de lutter contre la spéculation immobilière, réguler la vente des terres, promouvoir la sensibilisation à l'environnement, rendre les logements plus abordables, mettre en œuvre efficacement les instruments de gouvernance foncière et d'habitat et fournir des services de base dans les zones non loties. Ces mesures contribueront à améliorer les conditions de vie des populations et à atteindre les objectifs liés au développement urbain et à la protection de l'environnement.

### **ODD12 : Établir des modes de consommation et de production durables**

Les résultats fournis montrent une évaluation plutôt mitigée de la mise en œuvre de l'ODD12 par les 38 ONG/Associations. La note minimale de -4,5 indique que certaines organisations considèrent que les efforts déployés ne sont pas satisfaisants, tandis que la note maximale de 4,5 suggère qu'il y a des exemples positifs de pratiques durables. La médiane de 0,5 reflète une position neutre, ce qui indique qu'environ la moitié des évaluateurs ont donné une note supérieure à cette valeur et l'autre moitié une note inférieure. Cela pourrait indiquer une certaine polarisation dans les opinions des ONG et associations, certains étant satisfaits des progrès réalisés, tandis que d'autres soulignent les défis persistants. Ainsi, il paraît manifeste que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable liés à la consommation et à la production durables.

Les entrevues ont révélé plusieurs problèmes environnementaux et défis au Burkina Faso, tels que l'utilisation excessive de produits chimiques en agriculture, la difficulté d'accéder aux ressources naturelles, la gestion inadéquate des déchets, l'insuffisance des bonnes pratiques et l'impact de la croissance urbaine. Des mesures doivent être prises pour contrôler l'utilisation des produits chimiques, promouvoir des pratiques agricoles durables, renforcer les politiques environnementales, améliorer la gestion des déchets et faire face aux défis de la croissance urbaine. La coordination entre les acteurs gouvernementaux, les ONG et les associations de développement est essentielle pour une gestion plus responsable des ressources naturelles.

### **ODD13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions**

La mise en œuvre de l'ODD13 a été évaluée par 43 ONG et associations. Sur une échelle de -5 à 5, les évaluations varient de manière significative, allant du minimum de -5 au maximum de 5. La médiane, qui représente la valeur centrale de toutes les évaluations, est de 0,5. Ces scores indiquent une grande diversité d'opinions parmi les ONG et associations évaluatrices quant à la mise en œuvre de l'ODD13. Certaines organisations ont clairement

exprimé des préoccupations et des critiques en attribuant une évaluation négative, tandis que d'autres ont montré un optimisme plus élevé en accordant une évaluation positive. La médiane de 0,5 suggère une certaine neutralité globale dans les évaluations, avec un équilibre entre les opinions positives et négatives. Cela peut refléter les progrès mitigés réalisés dans la mise en œuvre de l'ODD13 jusqu'à présent, avec des efforts positifs dans certains domaines et des défis persistants dans d'autres. Ces évaluations contrastées soulignent également l'importance de continuer à prendre des mesures concrètes pour faire face aux changements climatiques. Il est essentiel d'intensifier les efforts collectifs et individuels pour atteindre les objectifs fixés par l'ODD13 et relever les défis qui y sont associés. La diversité des évaluations met également en évidence la nécessité de renforcer le dialogue et la coopération entre les différentes parties prenantes afin de trouver des solutions efficaces et durables pour lutter contre les changements climatiques.

Les entrevues ont mis en évidence les défis liés aux changements climatiques, à la résilience des systèmes agro-sylvo-pastoraux, à la gestion des catastrophes et à la protection de l'environnement. Il est crucial de renforcer la résilience des communautés, de sensibiliser la population et de mettre en place des mesures préventives et d'adaptation pour faire face à ces défis. Des actions sont entreprises pour renforcer la résilience des exploitations agricoles, améliorer la gestion des catastrophes naturelles et protéger les personnes handicapées. Cependant, la gestion des catastrophes reste un problème sérieux, et la pression exercée sur les ressources naturelles par les personnes déplacées internes est une préoccupation majeure. Des politiques et des stratégies sont en place pour renforcer la protection de l'environnement, mais il est essentiel d'anticiper les événements et de maîtriser l'eau pour soutenir les activités agro-sylvo-pastorales.

**ODD15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité**

Les données montrent que la mise en œuvre de l'ODD15 est évaluée de manière diverse par les 42 ONG/associations interrogées. Sur une échelle de -5 à 5, la note minimale attribuée est de -5, ce qui suggère une évaluation très négative de la mise en œuvre de cet objectif. D'autre part, la note maximale est de 4, indiquant une évaluation relativement positive. La médiane des évaluations est de 1,5, ce qui se situe légèrement du côté positif de l'échelle. Cela signifie que la moitié des ONG/Associations ont évalué la mise en œuvre de manière plus positive, tandis que l'autre moitié l'a évaluée de manière plus négative. Ces résultats indiquent qu'il existe des divergences d'opinions significatives parmi les ONG/Associations interrogées quant à l'efficacité de la mise en œuvre de l'ODD15. Cette variabilité souligne la complexité de la tâche de préserver et restaurer les écosystèmes terrestres tout en

garantissant une exploitation durable, la gestion des forêts, la lutte contre la désertification et la préservation de la biodiversité.

Les entrevues soulignent les défis majeurs auxquels le Burkina Faso est confronté pour préserver et restaurer durablement ses écosystèmes. Les conflits communautaires, la pauvreté, l'insécurité et les pressions environnementales entravent les initiatives de conservation et de restauration des terres. Bien que des progrès aient été réalisés grâce à des efforts institutionnels, l'adhésion limitée des populations, les contraintes financières et la crise sécuritaire freinent les actions à grande échelle. Malgré l'existence de politiques et de lois, la coupe abusive du bois et les feux de brousse persistent. Surmonter ces obstacles nécessitera une approche holistique impliquant les décideurs politiques et la participation active des communautés pour garantir un environnement préservé et restauré à long terme.

**ODD16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous**

Selon l'évaluation des 39 ONG/Associations, la mise en œuvre de l'ODD16 semble être perçue de manière assez mitigée. Les notes varient de manière significative, avec un minimum de -4,25 et un maximum de 3,25 sur une échelle de -5 à 5. Cela indique une diversité d'opinions et de perspectives parmi les évaluateurs. La médiane des évaluations se situe à 1, ce qui suggère une tendance légèrement positive dans l'ensemble, bien que ce soit assez modéré. Cela signifie que la moitié des évaluateurs ont attribué une note inférieure à 1, tandis que l'autre moitié a attribué une note supérieure. La dispersion des notes, reflétée par l'écart entre le minimum et le maximum, souligne les divergences d'opinions. Les écarts importants indiquent que certains évaluateurs sont plus critiques de la mise en œuvre de l'ODD16, tandis que d'autres ont une perspective plus positive.

Ainsi, les scores fournis indiquent une certaine variabilité dans les perceptions, avec une tendance globale légèrement positive mais pas uniforme. Cette tendance démontre qu'il y a encore du travail à faire pour atteindre les objectifs de l'ODD16. Bien que certaines avancées aient été constatées, il est nécessaire de prendre des mesures supplémentaires pour promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives, garantir l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

Lors des entrevues, il ressort que la situation au Burkina Faso est marquée par des défis majeurs tels que la politisation de l'administration, les attaques terroristes et l'insécurité croissante. L'entrée illicite d'armes aggrave la situation, tandis que l'instabilité politique entrave le bon fonctionnement des institutions publiques. Les problèmes d'identité légale, la faible représentation des femmes et les difficultés d'enregistrement des naissances sont

autant de préoccupations. Il est crucial de renforcer les contrôles sur les armes et les finances illicites, d'améliorer la crédibilité des institutions, d'assurer une représentation équitable des femmes et de mettre en place des mesures inclusives pour l'enregistrement des naissances, notamment pour les personnes handicapées. Un suivi rigoureux des flux financiers est également nécessaire pour garantir une utilisation transparente des ressources.

### **ODD17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser**

Les scores fournis indiquent une évaluation globale de la mise en œuvre de l'ODD17 par 41 ONG/Associations, sur une échelle allant de -5 à 5. La valeur minimale de -5 suggère que certaines ONG/Associations considèrent que la mise en œuvre de l'ODD17 est très contre-productive. Cela peut refléter des préoccupations quant à l'inefficacité du Partenariat mondial pour le développement durable et à un manque de collaboration et de coordination entre les différentes parties prenantes. D'un autre côté, la valeur maximale de 4,5 indique que certaines ONG/associations estiment que la mise en œuvre de l'ODD17 est relativement solide et efficace. Cela suggère qu'il y a des initiatives et des efforts concrets pour renforcer le partenariat mondial et promouvoir le développement durable. La médiane de 1,7 indique que la majorité des évaluations se situent légèrement au-dessus de la moyenne, mais avec une certaine variation dans les opinions. Cela implique qu'il y a des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'ODD17, mais qu'il existe également des défis et des préoccupations persistantes. Dans l'ensemble, ces appréciations soulignent l'importance de continuer à renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable afin de garantir une mise en œuvre efficace des objectifs de développement durable.

Lors des entrevues, plusieurs points ont été abordés concernant la situation actuelle du pays. Le Burkina Faso fait face à des défis tels que la fuite des bailleurs de fonds due au terrorisme, la réduction de la mobilisation des ressources internationales et l'effritement des partenariats. Le Gouvernement se concentre sur la collecte de l'impôt et cherche à promouvoir les transferts de compétences. La coopération internationale est sollicitée pour soutenir la mise en œuvre de lois et programmes, en particulier pour les personnes handicapées. Les ONG et associations maintiennent leurs partenariats et réalisent des plaidoyers pour une utilisation optimale des fonds disponibles. Le développement des ressources endogènes et l'amélioration de la productivité nationale sont essentiels pour réduire la dépendance extérieure.

### **7-2- Assertion des groupes d'experts**

L'assertion des groupes d'experts présente les domaines d'expertise des répondants, ainsi qu'une synthèse des entretiens réalisés avec ces groupes d'experts. Les experts possèdent une

expertise spécifique dans leur domaine et ont fourni des informations précieuses et des évaluations objectives basées sur des connaissances approfondies.

### **7-2-1 Domaines d'expertises des répondants**

Les domaines d'expertise des répondants de l'entretien sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) au Burkina Faso couvrent un large éventail de sujets. Certains sont spécialisés dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH), ce qui implique des connaissances et des compétences liées à l'accès à l'eau potable, à l'assainissement adéquat et à la promotion de bonnes pratiques d'hygiène.

D'autres répondants ont une expertise dans le domaine de l'éducation, ce qui englobe des connaissances sur les politiques et les pratiques éducatives, l'amélioration de l'accès à l'éducation de qualité, l'équité et l'inclusion dans l'éducation, ainsi que la formation professionnelle et l'emploi. Certains répondants sont des spécialistes dans la sécurité alimentaire, ce qui signifie qu'ils ont des connaissances approfondies sur les systèmes alimentaires, la disponibilité et l'accès aux aliments, la nutrition, la gestion des crises alimentaires et le renforcement de la résilience des communautés.

D'autres domaines d'expertise incluent le genre, qui porte sur la promotion de l'égalité entre les sexes, l'autonomisation des femmes et des filles, et l'intégration de la perspective de genre dans toutes les interventions. L'inclusion, quant à elle, concerne l'intégration des personnes marginalisées ou exclues, comme les personnes handicapées ou les communautés vulnérables, dans les processus de développement. L'environnement est également un domaine d'expertise, avec une compréhension des enjeux liés à la durabilité, à la conservation de la biodiversité, à la lutte contre le changement climatique et à la gestion des ressources naturelles.

Enfin, certains répondants ont une expertise en matière d'action humanitaire, ce qui implique une connaissance des interventions d'urgence, de la réduction des risques de catastrophe et de la protection des populations affectées par des crises. Il faut noter que certains répondants ont des connaissances et des compétences qui chevauchent plusieurs domaines, ce qui leur permet d'aborder des questions complexes et interconnectées avec une approche holistique.

### **7-2-2 Synthèse des entretiens auprès des groupes d'experts**

A première vue, les groupes d'experts membre du SPONG affirme que le Burkina Faso a déployé des efforts pour prendre en compte les plus pauvres, les plus vulnérables dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable. Les politiques nationales intègrent des mesures visant à favoriser l'accessibilité aux services sociaux de base et à promouvoir l'emploi pour ces groupes. Des initiatives spécifiques, telles que l'agroécologie et les filets

sociaux, ont également été mises en place pour renforcer la résilience des plus pauvres. Cependant, des défis subsistent, tels que le manque de ressources et la difficulté d'identifier précisément ces groupes vulnérables. La coordination entre les acteurs et le niveau gouvernemental est également cruciale pour une prise en compte effective de ces groupes.

Pour les groupes d'experts membres du SPONG, au Burkina Faso, malgré les efforts déployés pour mettre en place un processus de suivi des Objectifs de développement durable, plusieurs défis persistent. Le manque de ressources, l'inefficacité du processus, le manque de coordination entre les parties prenantes et l'implication limitée de la société civile sont autant de problèmes à surmonter. En effet, des améliorations sont nécessaires pour renforcer la gouvernance, la redevabilité et l'efficacité du suivi des ODD. De plus, il est essentiel de mobiliser des ressources, d'améliorer la transparence, de renforcer la sensibilisation et le suivi des ODD, de promouvoir l'autonomisation des femmes, de protéger l'environnement et de travailler dans divers domaines prioritaires pour atteindre les objectifs fixés pour 2030.

Aussi, bien que la participation des OSC dans le suivi des ODD soit reconnue comme pertinente, des améliorations sont nécessaires en termes de dialogue, de représentativité, de capacité de suivi et de coordination entre les acteurs concernés. Le renforcement de la participation des OSC et de leur financement est crucial pour atteindre les objectifs des ODD au Burkina Faso. Il est également important de renforcer les compétences des Organisations de la société civile (OSC) en matière de connaissance des politiques et stratégies sectorielles, de contextualisation des ODD, de renforcement de la capacité organisationnelle, de diversification des actions d'accompagnement, de rapportage et de participation active et de mécanismes de suivi, ainsi que d'acquisition d'expertise spécifique dans les domaines d'intervention.

Il est aussi ressorti que malgré certaines avancées, il est nécessaire d'intensifier les efforts dans plusieurs domaines pour atteindre les objectifs fixés d'ici 2030. La transparence dans le processus de prise de décision, la disponibilité de données à jour et une désagrégation plus complète des données sont également des aspects importants à améliorer.

Les groupes d'experts membre du SPONG ont insisté sur le fait qu'il s'avère nécessaire de renforcer les mécanismes de financement, de promouvoir une approche décentralisée et de faciliter la collaboration entre l'État et les Organisations de la société civile. Une meilleure coordination entre les ministères et agences gouvernementales est également émise qui s'avère nécessaire pour assurer une mise en œuvre cohérente des initiatives en faveur de ces groupes. Ils constatent que malgré les défis sécuritaire et humanitaire, le Burkina Faso a connu des avancées dans des secteurs tels que l'accès à l'eau potable, l'éducation, la santé, l'agriculture et l'environnement. Cependant, des efforts supplémentaires sont nécessaires

pour atteindre les objectifs fixés pour 2030, notamment en mobilisant davantage de ressources financières, en renforçant la gouvernance et en promouvant l'autonomisation des femmes.

Les groupes d'experts affirment que depuis 2016, le Gouvernement est engagé dans la mise en œuvre des ODD à travers les politiques nationales de développement (PNDES, 2016-2020) et (PNDES-II, 2021-2025). Cependant, pour eux, le niveau d'engagement des acteurs locaux dans la mise en œuvre des ODD varie. Aussi, le secteur privé et le milieu universitaire sont également considérés comme des acteurs importants, mais leur niveau d'engagement est limité. Les partenaires de développement apportent un soutien financier et technique, mais la coordination entre eux peut parfois faire défaut.

Ainsi, pour les experts, bien que les différentes parties prenantes soient engagées dans la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso, il existe des disparités dans leur niveau d'engagement et une coordination limitée entre les acteurs. Un partenariat large et horizontal, ainsi qu'une responsabilité mutuelle clairement établie, sont nécessaires pour maximiser les efforts en vue d'accélérer la réalisation des ODD.

## **VIII- NOTE D'ORIENTATION**

La note d'orientation présente d'une part les enseignements par ODD issus de l'analyse de la situation du niveau des indicateurs et de la perception des ONG et associations et d'autre part, donne la synthèse des défis qui en découlent.

### **8-1- Enseignements par ODD**

Les enseignements résultent de l'analyse de la cohérence entre le niveau des indicateurs et la perception des ONG et associations sur la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso.

Pour l'**ODD1**, la cohérence entre le niveau des indicateurs et la perception des évaluateurs réside dans le fait que les deux types de lectures mettent toutes en évidence les défis persistants dans la réalisation de l'**ODD1**. La première analyse se concentre sur les indicateurs quantitatifs et montre une dégradation de la situation de la pauvreté, tandis que la deuxième analyse donne un aperçu des perceptions des acteurs de la société civile, révélant des opinions divergentes mais reconnaissant globalement des progrès limités. En combinant ces deux perspectives, il devient clair que des mesures structurelles sont nécessaires pour inverser la tendance à la hausse de la pauvreté et accélérer les progrès vers la réalisation de l'**ODD1**. En outre, la persistance des inégalités, en dépit des interventions tout azimut, mériterait d'engager la réflexion sur l'efficacité des mesures ou efforts implémentés dans les politiques publiques. Il est donc essentiel de prendre en compte les préoccupations et les recommandations des ONG et des associations afin d'orienter les

actions prioritaires et de renforcer la mise en place des systèmes de protection sociale inclusifs pour tous les groupes vulnérables, y compris les personnes handicapées.

Pour l'**ODD2**, la cohérence entre les deux analyses réside dans le fait qu'elles reconnaissent toutes deux à la fois les progrès réalisés dans l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants et les défis persistants liés à la sécurité alimentaire. Les résultats de l'enquête de perception complètent l'évaluation des indicateurs en fournissant la diversité des perspectives et des expériences des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'ODD2. Cette diversité peut différer des différences de contexte, d'approches ou de priorités entre les différentes structures consultées.

Pour l'**ODD3**, en analysant les deux sources d'information, on peut constater une certaine cohérence. Les indicateurs montrent des progrès dans certains domaines spécifiques, ce qui pourrait expliquer l'évaluation globalement positive de la mise en œuvre de l'ODD3 par la majorité des ONG et associations. Cependant, les défis mentionnés dans l'analyse des indicateurs, tels que la crise sécuritaire et les problèmes de gouvernance, pourraient être des facteurs contribuant aux perceptions négatives de certaines organisations.

Pour l'**ODD4**, dans l'ensemble, les deux analyses se complètent et soulignent la nécessité de poursuivre les efforts pour atteindre les objectifs en matière d'éducation. Les indicateurs quantitatifs fournissent une vue d'ensemble des progrès réalisés, tandis que l'évaluation de la perception par les ONG et associations offre des perspectives plus qualitatives et permet d'identifier les défis restants. Il est important de prendre en compte les résultats des deux analyses pour une compréhension approfondie de la situation et pour orienter les actions futures. En outre, la mention de la crise sécuritaire au Burkina Faso comme un facteur entravant les progrès de l'éducation est une considération importante. La fermeture des écoles en raison de la crise a entraîné une stagnation voire un recul des indicateurs. Cependant, les mesures de résilience, telles que la poursuite de l'éducation en situation de crise et la réhabilitation des infrastructures endommagées, ainsi que le soutien des partenaires, peuvent contribuer à préserver les acquis et à surmonter ces défis. Ainsi, ces analyses fournissent une image cohérente de la situation de l'ODD4 dans le contexte du Burkina Faso, mettant en évidence à la fois les progrès réalisés et les défis persistants. Elles soulignent la nécessité d'une action continue, de la collaboration entre les parties impliquées et de l'accent mis sur une éducation équitable, inclusive et de qualité pour tous.

Pour l'**ODD5**, les deux analyses sont cohérentes dans le sens où elles admettent la persistance des défis et des problèmes dans la promotion de l'égalité des sexes au Burkina Faso. Elles soulignent toutes deux la nécessité de renforcer les actions et les politiques visant à atteindre les objectifs de l'ODD5. Cependant, l'évaluation de la perception met davantage

l'accent sur la variation significative des opinions, ce qui indique que les progrès réalisés sont perçus différemment par les acteurs concernés. Cela souligne l'importance d'une approche inclusive et d'une participation continue des parties concernées pour améliorer la mise en œuvre de l'ODD5 et surmonter les défis persistants.

Pour l'ODD6, les deux analyses présentent une vision cohérente de la situation de cet objectif au Burkina Faso, mettant en évidence à la fois des progrès réalisés, notamment en ce qui concerne l'accès à l'eau potable, mais aussi des défis persistants, en particulier dans le domaine de l'assainissement. La situation sécuritaire est identifiée comme un facteur qui peut entraver les avancées et nécessite des mesures spécifiques pour garantir la durabilité des services d'eau potable et d'assainissement. Les résultats de l'enquête de perception soulignent l'importance de renforcer les efforts et les investissements dans ce domaine crucial du développement durable.

Pour l'ODD7, en examinant les deux analyses, on peut conclure que des progrès ont été réalisés dans certains domaines, notamment l'expansion de la couverture électrique et l'augmentation des énergies renouvelables. Cependant, il est également clair que des améliorations sont nécessaires pour garantir un accès énergétique fiable, durable et abordable pour tous. La persistance de problèmes sécuritaires et la lenteur de certains projets sont des défis à relever pour atteindre les objectifs fixés. Il est important de noter que la diversité des opinions exprimées par les ONG et les associations souligne l'importance de prendre en compte différentes perspectives dans l'évaluation de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Cela peut aider à identifier les lacunes et les domaines prioritaires nécessitant une attention particulière pour améliorer l'accès à l'énergie dans la région.

Pour l'ODD8, les deux analyses mettent en lumière la complexité et les défis associés à la promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable, ainsi qu'à la création d'un emploi productif et de travail décent pour tous au Burkina Faso. Bien que des actions prioritaires aient été mises en place, les indicateurs montrent que les progrès réalisés jusqu'à présent sont insuffisants pour atteindre l'objectif de réduire la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation. Les opinions divergentes exprimées par les ONG/associations soulignent la nécessité de continuer à travailler sur l'amélioration de la mise en œuvre de l'ODD8 et de renforcer les efforts pour favoriser une croissance économique inclusive et durable.

Pour l'ODD9, en comparant les deux analyses, on peut observer une cohérence dans le fait que des progrès ont été réalisés, mais qu'il reste encore du travail à faire pour atteindre les objectifs fixés. Les évaluations mitigées de l'enquête de perception semblent corroborer les

défis et les lacunes identifiés dans l'analyse initiale. Ces analyses soulignent l'importance de renforcer les efforts pour améliorer les infrastructures et pour surmonter les obstacles rencontrés, tels que les contraintes sécuritaires et financières. Il est essentiel de poursuivre les actions visant à construire des infrastructures résilientes et à promouvoir une industrialisation durable pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois au Burkina Faso.

Pour l'**ODD10**, la cohérence entre les deux analyses réside dans le fait qu'elles mettent toutes deux en évidence les défis et les lacunes de la mise en œuvre de l'ODD10. Elles soulignent la nécessité de promouvoir les efforts pour réduire les inégalités, tant au niveau national qu'international. Les évaluations positives et négatives indiquent une certaine polarisation dans les perceptions, ce qui souligne l'importance d'une collaboration plus étroite entre les gouvernements, les organisations internationales et la société civile pour relever ces défis. Ainsi, ces analyses soulignent l'urgence de poursuivre les efforts pour réduire les inégalités, en particulier dans le domaine de la gouvernance migratoire et des institutions financières mondiales. Elles appellent à une action concertée et à une coopération renforcée pour progresser vers une société plus équitable.

Pour l'**ODD11**, avec les deux analyses combinées, on peut conclure que malgré les efforts déployés, la mise en œuvre de l'ODD11 au Burkina Faso présente des lacunes et des défis persistants dans le développement urbain. Les indicateurs montrent une dégradation de certains aspects du développement urbain, tels que la proportion de population vivante dans des taudis, tandis que l'enquête de perception révèle une variabilité importante dans l'appréciation de la mise en œuvre de l'objectif. Cela met en évidence la nécessité de poursuivre les efforts et de prendre des mesures concrètes pour inverser la tendance et améliorer la durabilité et l'accessibilité des villes et des établissements humains au Burkina Faso. Il est important de tenir compte des préoccupations et des opinions exprimées par les locaux, tels que les ONG et les associations, pour adapter les stratégies et les actions mises en place dans le cadre de l'ODD11.

Pour l'**ODD12**, en combinant les deux analyses, on peut conclure que malgré les avancées positives dans certains domaines de la consommation et de la production durables au Burkina Faso, des défis restent persistants et pour lesquels des efforts supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par l'ODD12. La perception des ONG et associations montre une polarité d'opinions, avec la diversité des évaluateurs qui expriment à la fois leur satisfaction pour les progrès réalisés et leur préoccupation face aux défis persistants. Il est important de prendre en compte ces deux perspectives pour évaluer la situation dans son ensemble et identifier les domaines spécifiques où des actions

supplémentaires sont nécessaires pour renforcer la mise en œuvre de l'ODD12 et promouvoir une consommation et une production durables au Burkina Faso.

Pour l'ODD13, en examinant les deux analyses, on peut constater que la première analyse fournit des exemples concrets de mesures prises par le Burkina Faso pour faire face aux défis climatiques, tels que la mise en place du CONASUR et les programmes de soutien aux victimes de catastrophes climatiques, politique avec l'adoption d'un Plan national d'adaptation et de la contribution Déterminée au niveau national et sur le plan institutionnel avec l'érection d'une Direction Générale de l'économie verte et du changement Climatique ainsi que le renforcement des capacités des acteurs. Ces mesures correspondantes aux actions sont nécessaires pour atteindre les objectifs de l'ODD13. Cependant, la deuxième analyse révèle une diversité d'opinions sur la mise en œuvre de cet objectif, mettant en évidence la nécessité de renforcer les efforts collectifs et le dialogue pour progresser de manière plus cohérente. Il est important de noter que les perceptions et les évaluations peuvent varier en fonction des expériences et des points de vue des différentes parties concernées. Cela souligne l'importance de la communication, de la collaboration et de la coordination entre les gouvernements, les organisations internationales, les ONG, les communautés locales et d'autres acteurs concernés pour relever les défis climatiques de manière efficace et durable.

Pour l'ODD15, les deux analyses mettent en évidence des aspects complémentaires de la situation. Les indicateurs fournissent des données quantitatives sur les progrès réalisés, notamment en termes de superficie des terres dégradées récupérées et de classification des zones humides. Cependant, l'enquête de perception permet d'appréhender les opinions subjectives des acteurs concernés, à savoir les ONG et les associations. Elle révèle une diversité d'opinions quant à l'efficacité de la mise en œuvre de l'ODD15, démontre ainsi la complexité de la tâche de préserver et restaurer les écosystèmes terrestres tout en répondant aux besoins socio-économiques et en préservant la biodiversité. Ainsi, bien que les indicateurs montrent des progrès globalement positifs, l'évaluation subjective des ONG/associations rencontrées en évidence des divergences d'opinions quant à l'efficacité de la mise en œuvre de l'ODD15. Ces résultats soulignent l'importance de prendre en compte les perspectives et les préoccupations des différentes parties impliquées dans la conception et la mise en œuvre des politiques et des actions liées à la préservation des écosystèmes terrestres.

Pour l'ODD16, la cohérence entre les deux analyses peut être interprétée de différentes manières. Il est possible que malgré les indicateurs montrant une dégradation de la gouvernance, certains acteurs de la société civile perçoivent des progrès ou des efforts en

cours dans la mise en œuvre de l'ODD16. Cependant, les écarts importants dans les évaluations soulignent les divergences d'opinions et les défis persistants en matière de gouvernance. Alors, bien que les deux analyses fournissent des éclairages sur la gouvernance au Burkina Faso, elles présentent des résultats contradictoires. Cela souligne l'importance de continuer à surveiller ces indicateurs et à prendre des mesures supplémentaires pour améliorer la gouvernance et atteindre les objectifs de développement durable.

Pour l'ODD17, la cohérence entre les deux analyses réside dans le fait que les progrès réalisés en matière de mobilisation des ressources domestiques, mentionnés dans la première analyse, peuvent être considérés comme une composante clé de la mise en œuvre de l'ODD17. Les réformes fiscales et les efforts visant à améliorer la collecte des recettes sont des mesures concrètes qui contribuent à renforcer le partenariat mondial pour le développement durable. Cependant, les défis persistants mentionnés dans la première analyse, tels que la dépendance aux recettes minières et la morosité économique, peuvent expliquer les préoccupations exprimées par certaines ONG/associations dans la deuxième analyse. Il est donc essentiel de poursuivre les réformes et les efforts de collaboration entre les parties prenantes afin de relever les défis restants et de garantir une mise en œuvre efficace de l'ODD17. Cela nécessitera une attention continue pour renforcer la mobilisation des ressources domestiques et pour promouvoir un partenariat mondial solide en faveur du développement durable.

## **8-2- Synthèses des défis**

Les analyses de deux types de lecture pour chaque ODD ont permis de mettre en évidence à la fois les progrès réalisés et les défis persistants dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) au Burkina Faso. Les indicateurs quantitatifs fournissent une vue d'ensemble des progrès et des tendances, tandis que l'évaluation de la perception par les ONG et les associations offre des perspectives qualitatives et subjectives des acteurs impliqués. Dans l'ensemble, il est évident que des défis importants subsistent dans la réalisation de chaque ODD. Les analyses des indicateurs montrent souvent une dégradation de la situation dans certains domaines, tandis que les évaluations de la perception présentent des opinions divergentes mais diffusent généralement des progrès limités. Cela souligne la nécessité de prendre des mesures structurelles et de renforcer les actions prioritaires pour inverser les tendances négatives et accélérer les progrès vers la réalisation des ODD.

Il est important de noter que les analyses soulignent également *l'impact de facteurs externes tels que la crise sécuritaire et humanitaire sur la mise en œuvre des ODD*. Des défis tels que l'inaccessibilité aux infrastructures socioéconomiques de base (fermeture des écoles, centre de formation sanitaire, ouvrages hydrauliques), les problèmes de gouvernance, les

contraintes financières et les obstacles liés au contexte international peu favorable (crise russo-ukrainien, tensions commerciales et effet COVID) peuvent entraver les progrès réalisés. Cependant, les analyses mettent également en évidence des mesures de résilience et des actions possibles pour surmonter ces défis, telles que la poursuite de l'éducation en période de crise, la réhabilitation des infrastructures endommagées, la mise en œuvre des plans de stabilisation, la mobilisation des ressources, le renforcement de la collaboration entre les parties concernées et le soutien des partenaires internationaux.

Ainsi, les analyses des indicateurs et de la perception fournissent *une image cohérente des progrès et des défis dans la réalisation des ODD au Burkina Faso*. Elles soulignent la nécessité de mesures structurelles dans les différents domaines évoqués ci-dessus, de collaborations renforcées avec plus de flexibilité dans les interventions, d'un mécanisme de financement adapté et de l'implication continue des parties concernées pour atteindre les objectifs définis. Ces analyses peuvent servir de base pour orienter les politiques et les actions futures visant à accélérer les progrès vers un développement durable et inclusif au Burkina Faso.

Enfin, la durabilité des acquis engrangés et l'accélération de la dynamique d'ensemble constituent un défi majeur.

### **8-3- Bref aperçu du rapport national volontaire<sup>1</sup>**

Le Burkina Faso a présenté son deuxième Rapport national volontaire (RNV) en juillet 2023, dans le cadre de son engagement envers l'Agenda de développement 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD). Ce rapport vise à évaluer les progrès réalisés par le pays dans la mise en œuvre des ODD et à fournir des informations sur les défis rencontrés.

Le rapport souligne une appréciation favorable du processus de contextualisation des ODD dans les principaux référentiels nationaux de développement. Cependant, les indicateurs de rattachement ont montré un faible niveau d'alignement en raison de la limitation de l'exercice aux seuls indicateurs inclus dans la matrice du PNDES, alors que d'autres indicateurs pertinents se trouvent dans d'autres référentiels sectoriels ou thématiques.

Le rapport met en évidence les défis majeurs auxquels le Burkina Faso est confronté dans la réalisation des ODD, notamment sécuritaire, sanitaire, institutionnel et politique et leurs impacts sur les ODD. Il souligne également les efforts déployés par le Burkina Faso pour renforcer sa résilience et réduire les inégalités. Le rapport met en avant l'engagement du Burkina Faso à réaliser les ODD, avec la participation de divers acteurs tels que l'Assemblée

---

<sup>1</sup> Rapport national volontaire 2016-2022, Burkina Faso

législative de la transition, les collectivités territoriales, la société civile, le secteur privé et le Système des Nations unies.

#### **8-4- Rapport national volontaire et rapport alternatif**

Le RNV et le rapport alternatif sur l'état de mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) au Burkina Faso sont des documents complémentaires donnant tous deux un aperçu de la situation du pays par rapport à la réalisation des ODD. Ce sont des documents essentiels d'évaluation mais aussi de plaidoyer pour accélérer la mise en œuvre des ODD.

Le Rapport national volontaire est un document officiel présenté par le Gouvernement du Burkina Faso dans le cadre de son engagement envers l'Agenda de développement 2030 tandis que le rapport alternatif, élaboré par des Organisations de la société civile, offre un regard citoyen sur l'état d'avancement des ODD au Burkina Faso.

En sus des évidences en termes de progrès et de défis, le rapport alternatif apprécie la dynamique migratoire aussi bien interne avec le phénomène des PDI qu'externe avec les réfugiés et questionne le financement du développement. Il note des avancées dans plusieurs domaines, tels que la lutte contre la faim, notamment sur l'état nutritionnel, l'accès à la santé, l'éducation de qualité, l'accès à l'eau et à l'assainissement, la promotion des énergies propres, la protection de l'environnement et le renforcement du partenariat. Cependant, il souligne également des retards et des défis dans d'autres domaines tels que l'éradication de la pauvreté, l'égalité entre les genres, la création d'emplois décents, la persistance des inégalités et le développement des infrastructures.

Le rapport alternatif attire l'attention sur la durabilité voire la consolidation des acquis dans des domaines jadis de progrès et émet une série de questionnement à approfondir portant notamment sur l'efficacité des interventions dans le cadre de la réduction des inégalités, mais aussi sur celle de la dépense budgétaire pour plus de résultats.

Certes, les deux rapports reconnaissent l'importance de l'engagement multi-acteurs et de la coordination entre différents acteurs tels que le gouvernement, la société civile, le secteur privé et le Système des Nations unies pour la réalisation des ODD mais le rapport alternatif insiste sur l'adaptation des mécanismes d'intervention dans le cadre du partenariat et de la flexibilité des instruments de planification pour des résultats probants.

Enfin, les rapports mettent en évidence les effets des crises multidimensionnelles sur la conduite de l'action de développement et adressent des recommandations.

## 8-5- Recommandations

Il est encourageant de constater que les analyses mettent en évidence à la fois les progrès réalisés et les défis persistants dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) au Burkina Faso.

De ce constat, il se dégage une série de recommandations aussi bien transversale qu'à l'adresse d'acteurs spécifiques.

### A l'endroit du Gouvernement, il s'agira de :

- intégrer les chocs internes et externes dans la conduite de l'action de développement en identifiant les actions prioritaires et en adaptant les différents instruments aussi bien opérationnel que stratégique et tenant compte des préoccupations et des recommandations des parties prenantes ;
- tenir compte de l'évaluation actuelle pour rectifier le tir dans la dynamique d'un sprint final de résultat plus probant au soir de 2030 afin que les énergies engagées et les initiatives tout azimut déployées ne soient vaines ;
- poursuivre les efforts de mobilisation des ressources domestiques et approfondir les analyses sur l'efficacité de la dépense afin de dégager plus d'espace budgétaire pour le financement des ODD ;
- développer une collaboration renforcée et une coordination efficace des interventions des différentes parties prenantes, facteurs catalytiques d'une approche holistique et intégrée de mise en œuvre des ODD ;
- prendre des mesures structurelles découlant des défis sectoriels identifiés afin d'inverser les tendances actuelles et améliorer la cadence de mise en œuvre des interventions ;
- poursuivre les efforts de renforcement des mécanismes de suivi et d'évaluation en renforçant les plateformes d'échanges et ayant une attention particulière sur la question statistique, essentiel pour la capitalisation et la planification ;
- accorder une attention particulière aux défis transversaux tels que les changements climatiques, la gouvernance, la relance économique, les mouvements migratoires et la prise en compte des personnes vulnérables en renforçant l'intégration ces dimensions dans les instruments de aussi bien opérationnel que stratégiques tout en veillant à ne laisser personne de côté ;
- mieux apprécier l'efficacité des interventions dans la conduite de l'action publique en combinant l'analyse des indicateurs quantitatifs à des évaluations subjectives des acteurs locaux pour une compréhension approfondie de la mise en œuvre des ODD ;

- approfondir les réflexions sur des sujets d'intérêts en lien avec l'efficacité des interventions pour la réduction des inégalités, l'implémentation du nexus HDP dans un contexte d'éviction des dépenses sociales, etc.
- poursuivre les efforts de relance de l'économie basés sur sa transformation structurelle ;
- poursuivre les efforts engagés aux plans sécuritaire et humanitaire ;
- porter un regard approfondi sur les mouvements de population en raison de leurs impacts sur des défis transversaux tels que la gestion des migrations, le renforcement des capacités institutionnelles, la coopération régionale et internationale, l'intégration sociale, la résilience face aux changements climatiques ;
- encourager la coopération régionale et internationale pour traiter les conséquences transfrontalières des mouvements de population par des mécanismes de coopération, tels que l'échange d'informations, la coordination des politiques et la mobilisation de ressources et d'expertise entre les pays de la région et au-delà ;

**Aux Partenaires techniques et financiers, il s'agira de :**

- prendre la question du financement des interventions à bras le corps, à travers des mécanismes plus flexibles et adaptés aux priorités nationales (appui budgétaire, financement concessionnels, allègement de la dette, etc.) ;
- accroître la mobilisation des ressources extérieures à l'endroit de l'État ;
- améliorer le refinancement des états auprès des fonds verts et autres financements climatiques ;
- accompagner le financement des initiatives portés par les ONG/AD notamment des programmes accélérateurs identifiés et la réalisation des études alternatives d'évaluation.

**Pour le secteur privé, il s'agit de :**

- s'impliquer davantage dans le financement du développement, notamment des actions orientées sur les ODD ;
- de jouer pleinement son rôle moteur de création de richesse avec un accent dans les domaines à fort effet d'entraînement sur les ODD ;

**A l'adresse des Organisations de la société civile, il est opportun de :**

- finaliser l'élaboration des programmes accélérateurs ;
- renforcer la synergie d'action et le cadre partenarial ;
- poursuivre le renforcement des capacités des acteurs des OSC pour la veille citoyenne ;
- conduire des études d'évaluation alternatives pour nourrir les débats à l'effet d'orienter l'aide à la décision ;

- renforcer sa contribution dans la réalisation des actions de développement.

**A l'endroit de l'ensemble des parties prenantes (Gouvernement, Partenaires techniques et financiers, Collectivités territoriales, ONG/AD, secteur privé), il sera question de :**

- renforcer les efforts de sensibilisation sur les ODD, notamment sur les progrès, les défis et les actions à engager à l'endroit de tous les niveaux de la société, des dirigeants politiques aux communautés locales, en passant par les jeunes, les femmes, les groupes vulnérables et marginalisés ;
- renforcer les efforts collectifs, la collaboration et la coordination entre les parties prenantes gouvernements, les collectivités territoriales, les organisations internationales, les ONG, les communautés locales et le secteur privé pour faire face aux défis persistants et accélérer les progrès vers la réalisation des ODD au Burkina Faso ;
- mettre en place des plateformes de dialogue et de coordination où les différentes parties concernées pourraient partager leurs connaissances, leurs expériences et leurs bonnes pratiques, ainsi que mettre en œuvre sur des initiatives communes.

## CONCLUSION

Le présent rapport alternatif sur l'état de mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) au Burkina Faso, combinant analyse de la dynamique des indicateurs quantitatifs et perceptions des acteurs de la société civile, met en évidence à la fois les progrès réalisés, les défis persistants et les leviers d'action pour plus d'impacts à l'horizon 2030.

Ainsi, à mi-parcours de l'échéance de l'Agenda mondial, il ressort qu'en dépit de l'adversité caractérisée par des crises multidimensionnelles (sécuritaire, humanitaire, sanitaire), des avancées notables sont réalisées, notamment dans la lutte contre la faim (ODD2) sur les questions nutritionnelles particulièrement, l'accès à la santé (ODD3), l'éducation de qualité pour tous (ODD4), l'accès à l'eau et à l'assainissement (ODD 6), la promotion des énergies propres (ODD 7), la protection de l'environnement (ODD15) et le renforcement du partenariat (ODD17). Les progrès sont moins fastes en matière de développement de l'industrie, de l'innovation et des infrastructures (ODD 9), de consommation et production durables (ODD 12) et de résilience aux changements climatiques (ODD 13). Par contre, des retards sont observés dans les objectifs relatifs à l'éradication de la pauvreté (ODD 1), à l'égalité entre les genres (ODD5), à la création d'emplois décents (ODD 8), à la réduction des inégalités (ODD 10) et au développement de villes et établissements humains ouverts à tous, sûrs, résilients et durables (ODD 11). Toutefois, l'analyse met en évidence un risque potentiel de durabilité des acquis voire même de retard de la cadence pour l'atteinte des ODD si les défis sectoriels et transversaux identifiés ainsi que les recommandations ne sont pas bien adressées.

En outre, il se dégage une appréciation positive du Burkina Faso dans l'exercice d'implémentation des ODD dans son programme national de développement et la mise en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour évaluer les progrès réalisés. Cependant, des actions supplémentaires sont nécessaires pour renforcer les capacités techniques et institutionnelles, améliorer la gouvernance et mobiliser davantage de ressources.

Du reste, la collaboration et la coordination entre les gouvernements, les organisations internationales, les ONG et les communautés locales sont essentielles pour accélérer les progrès vers la réalisation des ODD. Il est également crucial de prendre en compte les préoccupations des groupes vulnérables et marginalisés, notamment les PDI, les personnes handicapées, les femmes et les enfants afin de garantir une mise en œuvre inclusive et équitable des politiques et actions liées aux ODD.

La réalisation des ODD est un processus dynamique qui nécessite une volonté politique soutenue, des ressources adéquates et une coordination efficace à tous les niveaux. Il est important de maintenir l'élan et l'engagement sur la période restant de l'horizon 2030 pour atteindre les résultats souhaités en matière de développement durable au Burkina Faso.

## BIBLIOGRAPHIE

- [1] Burkina Faso : Évaluation des progrès vers les ODD. Banque mondiale, 2019
- [2] Burkina Faso : Accélérer la mise en œuvre des ODD grâce à la coordination et au financement. (Programme des Nations Unies pour le développement, 2017)
- [3] Achieving Sustainable Development Goal 7 in Burkina Faso : Current Status and Policy Priorities. (International Renewable Energy Agency, 2020)
- [4] Building Resilient Cities in Burkina Faso: Challenges and Strategies for Sustainable Urban Development. (United Nations Human Settlements Programme, 2021)
- [5] Cadre de concertation des ONG du Burkina Faso : Dynamiques, enjeux et perspectives. Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales 2016 (SPONG)
- [6] Climate Change in Burkina Faso: Impacts, Adaptation, and Mitigation Strategies. (Intergovernmental Panel on Climate Change, 2020)
- [7] Évaluation de l'impact des politiques de développement durable au Burkina Faso. (Organisation de coopération et de développement économiques, 2022)
- [8] Gender Equality and Women's Empowerment in Burkina Faso: Progress, Challenges, and Opportunities. (United Nations Women, 2019)
- [9] Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), "Burkina Faso - Fact Sheet", 2021.
- [10] Les Objectifs de développement durable au Burkina Faso : État des lieux et perspectives. (Centre d'analyse des politiques économiques et sociales, 2018)
- [11] Mise en œuvre des ODD au Burkina Faso : Enjeux et défis. Jean-Paul Lefebvre et Olivier Godbout (Revue canadienne des études du développement, 2020)
- [12] Organisation internationale pour les migrations (OIM), "Analyse de la mobilité et des besoins des populations déplacées internes au Burkina Faso", 2019.
- [13] Rapport national volontaire du Burkina Faso sur les ODD. (Ministère en charge de la planification, 2023)
- [14] Rapport sur les statistiques des ODD au Burkina Faso. (Institut national de la statistique et de la démographie, 2021)

## **ANNEXES**

### **Annexe 1 : Lien d'accès aux outils de collecte**

Questionnaire administré aux ONG et Associations

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfLzR02A\\_n-ejSnLZRLh2cDA7Ou362CRDzJvFkEEXQzOlgN\\_Q/viewform?usp=pp\\_url](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfLzR02A_n-ejSnLZRLh2cDA7Ou362CRDzJvFkEEXQzOlgN_Q/viewform?usp=pp_url)

Guide d'entretien administré aux groupes d'experts membres du SPONG

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc4\\_KTG8KzbxisjTasDWH\\_M6ssGuzIsfmu7K0y5MdU\\_LRQ5Hg/viewform?usp=pp\\_url](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc4_KTG8KzbxisjTasDWH_M6ssGuzIsfmu7K0y5MdU_LRQ5Hg/viewform?usp=pp_url)

## Annexe 2 : Tableaux sur la dynamique des ODD au Burkina Faso

Tableau 6 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 1

Cibles	Indicateur international	Indicateur national	Réalizations						Pers. 2025	Cibles		
			Réf.	Année	Act.	Année	2021	Tend.		2020	2023	2025
<b>ODD 01 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>												
1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays	1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté, par sexe et âge	Incidence de la pauvreté (%)	40,10	2015	41,40	2018		1,07%	44,60		38	35,0
1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale, par sexe et par groupes de population (enfants, chômeurs, personnes âgées, personnes handicapées, femmes enceintes et nouveau-nés, victimes d'un accident du travail, pauvres et personnes vulnérables)	Proportion des personnes handicapées prises en charge (%)	16,12	2015	18,17	2020		2,43%	20,48	50,0		55,9
		Proportion d'enfants vulnérables identifiés pris en charge (%)	45	2015	84,05	2020	85	11,18%	129,88	70,0		90,0
		Proportion des exclus sociaux réinsérés (%)	71,62	2015	48,20	2020	52,68	-4,99%	42,93	75,0		53,0

Tableau 7 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 2

Cibles	Indicateur international	Indicateur national	Réalizations						Pers. 2025	Cibles		
			Réf.	Année	Act.	Année	2021	Tend.		2020	2023	2025
<b>ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l' agriculture durable</b>												
2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	2.1.2 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience	Taux de couverture des besoins céréaliers (%)	96,00	2015	104,00	2020	93,00	-0,53%	91,05	109,0	120	120
		Proportion de personnes vulnérables dans les provinces structurellement en insécurité alimentaire (%)	14,50	2015	8,99	2020	16,10	1,76%	17,26	15,0	14,81	9
2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	2.2.1. Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans	Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (%)	30,20	2015	24,90	2020	21,60	-5,43%	17,28	19,0	18	18
		2.2.2. Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et	Prévalence de l'insuffisance pondérale (%)	23,00	2015	17,60	2020	17,50	-4,45%	14,59	16,1	14,2
		Prévalence de la malnutrition aigüe sévère chez les enfants de moins de 5 ans (%)	2,20	2015	1,00	2020	0,80	-15,52%	0,41	0,88	0,8	

Tableau 8 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 3 relative à la santé maternelle et infantile

Cibles	Indicateur international	Indicateur national	Réalizations						Pers. 2025	Cibles		
			Réf.	Année	Act.	Année	2021	Tend.		2020	2023	2025
<b>ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</b>												
3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	3.1.1 Taux de mortalité maternelle	Taux de mortalité maternelle ( <i>Pour 100 000 naissances vivantes</i> )	330,00	2015	222,90	2019		-9,34%	123,74		213,14	206,8
		Taux de mortalité maternelle intra hospitalière (CHU/CHR, HD)	109,90	2015	134,00	2020	134,00	3,36%	152,94		115,00	100,0
	3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	83,40	2015	77,20	2020	87,40	0,78%	90,17	90,0	88,3	90,6
3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1000 naissances vivantes au plus	3.2.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Taux de Mortalité infanto juvénile (%)	81,60	2015	87,30	2019	48,00	-8,46%	33,70		60,06	54,5

Tableau 9 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 3 relative aux maladies infectieuses

Cibles	Indicateur international	Indicateur national	Réalizations						Pers. 2025	Cibles		
			Réf.	Année	Act.	Année	2021	Tend.		2020	2023	2025
<b>ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</b>												
3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	3.3.1 Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000 personnes séronégatives, par sexe, âge et principaux groupes de population	Taux de prévalence du VIH (%)	1,30	2015	0,79	2020	0,70	-9,80%	0,46		0,50	0,4
	3.3.2 Incidence de la tuberculose pour 1 000 habitants	Taux d'incidence de la tuberculose pour 1000 Habitants, (Taux de notification des nouveaux cas de tuberculose toute forme et rechute pour 100 000 hbts)	30,30	2015	27,60	2020	15,20	-10,86%	9,60	29,1	33,34	33,8
	3.3.3 Incidence du paludisme pour 1 000 habitants	Taux d'incidence du paludisme pour 1000 habitants	449,00	2015	527,00	2020	568,90	4,02%	666,14		209	95,0

Tableau 10 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 3 relative à la santé publique

Cibles	Indicateur international	Indicateur national	Réalizations						Pers. 2025	Cibles		
			Réf.	Année	Act.	Année	2021	Tend.		2020	2023	2025
<b>ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</b>												
3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale	Proportion de demande satisfaite en planification familiale par méthodes modernes chez les femmes de 15-49 ans	55,80	2015	56,40	2020	56,60	0,24%	57,14			58,1
		Taux de prévalence contraceptive chez les femmes de 15-49 ans	20,10	2015	28,10	2020	31,20	7,60%	41,83		37	41,3
	3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge	Taux de fécondité des adolescentes (15- 19 ans) pour 1000	117,00	2015	73,40	2019	93,00	-3,75%	79,80		4,45	3,9
3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	3.8.1 Couverture des services de santé essentiels (définie comme la couverture moyenne des services essentiels mesurée à partir des interventions de référence concernant notamment la santé procréative, maternelle, néonatale et infantile, les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles, la capacité d'accueil et l'accessibilité des services pour la population en général et les plus défavorisés en particulier)	CPN 4	34,10	2015	38,00	2020	54,20	8,03%	73,82		83,5	96,5
		Taux de couverture en vaccination ( d'enfant complètement vacciné) (%)	101,40	2015	94,60	2020		-1,38%	88,26			98,0
		Taux d'accès à l'eau portable (%)	71,90	2015	76,40	2020	76,20	0,97%	79,21	79,0	79,4	81,4
		Le taux d'accès à l'assainissement (%)	18,00	2015	25,30	2020	26,80	6,86%	34,94	34,0	29,3	33,3
		Taux de satisfaction des besoins de transfusion sanguine (désagrégées pour les femmes de 15-49 ans et pour les enfants de moins de 5 ans) (%)	34,88	2015	40,06	2020	44,29	4,06%	51,93		≥75	80
			33,29	2015	18,20	2020	16,57	-10,98%	10,41		≥75	80

Tableau 11 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 4

Cibles	Indicateur international	Indicateur national	Réalizations						Pers. 2025	Cibles		
			Réf.	Année	Act.	Année	2021	Tend.		2020	2023	2025
<b>ODD 4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</b>												
4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles	4.1.1 Proportion d'enfants et de jeunes : a) en cours élémentaire; b) en fin de cycle primaire; c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture et ii) mathématiques, par sexe	Taux d'achèvement au primaire (%)	58,40	2015	60,33	2020	62,41	1,11%	65,24	65,2	75,63	82,60
		Taux d'achèvement au post primaire (%)	26,40	2015	39,00	2020	36,68	5,64%	45,68	36,9	44,04	48,90
		Taux d'achèvement au secondaire (%)	11,30	2015	17,50	2020	20,00	9,98%	29,26	14,6	17,06	20,08
4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire	4.2.2 Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), par sexe	Taux de Préscolarisation (%)	3,92	2015	6,00	2020	6,16	7,81%	8,32	6,1	8,76	10,54
4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable	4.3.1 Taux de participation des jeunes et des adultes à un programme d'éducation et de formation scolaire ou non scolaire au cours des 12 mois précédents, par sexe	Porportion des étudiants inscrits dans les filières professionnelles adaptées aux processus de transformation structurelle (%)	8,00	2015	56,70	2020	10,50	4,64%	12,59	30,0		
4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle	4.5.1 Indices de parité (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse et autres paramètres tels que le handicap, le statut d'autochtone et les situations de conflit, à mesure que les données deviennent	Indice de parité du Taux Brut d'Admission au primaire	0,95	2015	0,97	2020	0,97	0,43%	0,99	1,0	1	1
		Indice de parité du Taux Brut d'Admission en 6 <sup>me</sup>	1,05	2015	1,09	2020	1,18	2,05%	1,28	1,0	1	1
		Indice de parité du Taux Brut d'Admission en 2 <sup>de</sup>	0,66	2015	0,87	2020	1,01	7,30%	1,34	1,0	1	1

Tableau 12 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 5

Cibles	Indicateur international	Indicateur national	Réalizations						Pers. 2025	Cibles		
			Réf.	Année	Act.	Année	2021	Tend.		2020	2023	2025
<b>ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>												
5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation	5.2.1 Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus ayant vécu en couple victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques infligées au cours des 12 mois précédents par leur partenaire actuel ou un ancien partenaire, par forme de violence et par âge	Proportion de cas de conflits familiaux résolus (%)	47,02	2015	56,50	2019		4,70%	74,42	60,0		
5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité	5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans a) les parlements nationaux et b) les administrations locales	Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national (%)	13,30	2015	15,00	2020	14,20	1,10%	14,83	30,0		30,0

Tableau 13 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 6 relative à l'accès l'eau potable et à l'assainissement

Cibles	Indicateur international	Indicateur national	Réalizations						Pers. 2025	Cibles		
			Réf.	Année	Act.	Année	2021	Tend.		2020	2023	2025
<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable</b>												
6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	Taux d'accès à l'eau potable (%)	71,90	2015	76,40	2020	76,20	0,97%	79,21	79,0	79,4	81,4
6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	Taux d'accès à l'assainissement (%)	18,00	2015	25,30	2020	26,80	6,86%	34,94	34,0	29,3	33,3
6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant nettement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau	6.3.1 Proportion des eaux usées traitées sans danger	Volume d'eau usée épuré par année (m3)	2315,30	2015	3013,20	2020	3523,60	7,25%	4662,01	2800,0	3500	4500

Tableau 14 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 6 relative à la gestion intégrée de l'eau

Cibles	Indicateur international	Indicateur national	Réalizations						Pers. 2025	Cibles		
			Réf.	Année	Act.	Année	2021	Tend.		2020	2023	2025
<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable</b>												
6.5 D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient	6.5.1 Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100)	Proportion des agences de l'eau disposant d'un SDAGE	40,00	2015	40,00	2020	40,00	0,00%	40,00	100,0	100	100
	6.5.2 Proportion de bassins hydriques transfrontaliers où est en place un dispositif de coopération opérationnel	Pourcentage des retenues d'eau de surface avec protection des berges	13,00	2015	20,00	2020	21,00	8,32%	28,91	25,0	23	27
		Proportion de bassins hydriques transfrontaliers où est en place un dispositif de coopération opérationnel (%)	66,67	2015	66,67	2020	66,67	0,00%	66,67	66,7	100	100
		Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés	2,00	2015	17,00	2020	19,00	45,53%	85,23	14,0	24	32
		Nombre cumulé de nouveaux barrages réhabilités	2,00	2015	27,00	2020	30,00	57,04%	182,47	18,0	47	59

Tableau 15 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 7

Cibles	Indicateur international	Indicateur national	Réalizations						Pers. 2025	Cibles		
			Réf.	Année	Act.	Année	2021	Tend.		2020	2023	2025
<b>ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</b>												
7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité	Taux de couverture électrique national (%)	35,90	2016	49,29	2021		6,54%	63,52	45,0	28,00	35,00
7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial	7.2.1 Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie	Part de l'énergie renouvelable dans la production totale d'énergie (%)	9,40	2015	24,70	2020	18,80	12,25%	29,84	30,0		

Tableau 16 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 8

Cibles	Indicateur international	Indicateur national	Réalizations						Pers. 2025	Cibles		
			Réf.	Année	Act.	Année	2021	Tend.		2020	2023	2025
<b>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>												
8.6 D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation	8.6.1 Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi, ni formation	Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi ni formation (%)	45,60	2019	45,60	2019				59,4		

Tableau 17 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 9

Cibles	Indicateur international	Indicateur national	Réalizations						Pers. 2025	Cibles		
			Réf.	Année	Act.	Année	2021	Tend.		2020	2023	2025
<b>ODD 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>												
9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable	9.1.1 Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année	Proportion de route en bon état (%)	23,43	2015	24,00	2020	25,00	1,09%	26,10	88,0	30,00	45,00
		Évolution du nombre de passagers aux aéroports du Burkina Faso	510773	2015	265114	2020	462511	-1,64%	432897	800000	516585	1156250
		Volume de fret transporté par le ferroviaire (en tonne)	642888	2015	719311	2020	681020	0,96%	707690	2000000	1000000	3000000
	9.1.2 Nombre de passagers et volume de fret transportés, par mode de transport	Volume de fret transporté par voie routière	2702,20	2015	4218,80	2020	4982,10	10,73%	7491		6036	21993
		Volume de fret transporté par voie routière : export (en tonnes)	421753	2015	373971	2020	867051	12,76%	1401852		1631939	5075407
		Volume de fret transporté par voie routière (en tonnes)	3123953	2015	4592771	2020	5849151	11,02%	8885565		7667844	27068445

Tableau 18 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 10

Cibles	Indicateur international	Indicateur national	Réalizations						Pers. 2025	Cibles			
			Réf.	Année	Act.	Année	2021	Tend.		2020	2023	2025	
<b>ODD 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre</b>													
10.5 Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles	10.7.2 Nombre de pays ayant mis en œuvre des politiques migratoires bien gérées	Existence d'une stratégie nationale de migration au BF	Oui	2015	1	2020	Oui	Oui	1	1,0	Oui	1	

Tableau 19 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 11

Cibles	Indicateur international	Indicateur national	Réalizations						Pers. 2025	Cibles			
			Réf.	Année	Act.	Année	2021	Tend.		2020	2023	2025	
<b>ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</b>													
11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis	11.1.1 Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats	Proportion de la population urbaine vivant dans des taudis (%)	17,20	2015	18,50	2020	18,50	1,22%	19,42	10,0	8	6	
11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets	11.6.1 Proportion de déchets urbains solides régulièrement collectés et éliminés de façon adéquate sur le total des déchets urbains solides générés, par ville	Proportion de villes disposant d'un SDGDU (%)	2,04	2015	2,04	2020	2,04	0,00%	2,04	91,8	91,84	91,84	

Tableau 20 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 12 relative à la gestion durable des ressources naturelles

Cibles	Indicateur international	Indicateur national	Réalizations						Pers. 2025	Cibles		
			Réf.	Année	Act.	Année	2021	Tend.		2020	2023	2025
<b>ODD 12 : Etablir des modes de consommation et de production durables</b>												
12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles	12.2.1 Empreinte matérielle, empreinte matérielle par habitant et empreinte matérielle par unité de PIB	Superficie de terre dégradée récupérée dans les espaces de conservation (dans la région)	10500	19028	37231	2020	39869	-0,01%	39856,45	25000,0	52 231	62 231
		Nombre de villages en transformation en écovillage (dans la région)	5	2018	43	2020	63	132,70%	1847,15	63,0	73	73
		Proportion des aires de protection faunique sous aménagement/Proportion de superficies des aires de protection faunique sous aménagement (%)	40	2015	25	2020	15	-14,99%	7,89	70,0	70,00	80
		Nombre d'unités de recyclage des déchets plastiques dans la région	1	2017	12	2020	10	77,83%	100	13	12	15

Tableau 21 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 12 relative à l'action écologique

Cibles	Indicateur international	Indicateur national	Réalizations						Pers. 2025	Cibles		
			Réf.	Année	Act.	Année	2021	Tend.		2020	2023	2025
<b>ODD 12 : Etablir des modes de consommation et de production durables</b>												
12.4 D'ici à 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire nettement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement	12.4.1 Nombre de parties aux accords internationaux multilatéraux sur l'environnement relatifs aux substances chimiques et autres déchets dangereux ayant satisfait à leurs engagements et obligations en communiquant les informations requises par chaque accord	Nombre d'autorisations délivrées pour l'utilisation des produits chimiques industriels	172	2016	882	2020	1129	45,69%	5086,59	1000,0	1000	1000
		Nombre d'autorisations pour les pratiques utilisant des rayonnements ionisants	91	2015	117	2020	145	8,07%	197,81	115,0	125	125
12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	12.5.1 Taux de recyclage national, tonnes de matériaux recyclés	Pourcentage de communes dotées d'un système fonctionnel de gestion de déchets solides (%)	13,00	2015	26,53	2020	24,49	11,13%	37,36	25,0	30,61	34,69

Tableau 22 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 13

Cibles	Indicateur international	Indicateur national	Réalizations						Pers. 2025	Cibles		
			Réf.	Année	Act.	Année	2021	Tend.		2020	2023	2025
<b>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>												
13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	13.1.1 Nombre de personnes décédées, disparues ou directement touchées lors de catastrophes, pour 100000 personnes	Nombre de victimes suite à des catastrophes	42 482	2015	130 456	2020	101 083	15,54%	180 161		120 000	150 000

Tableau 23 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 15

Cibles	Indicateur international	Indicateur national	Réalizations						Pers. 2025	Cibles		
			Réf.	Année	Act.	Année	2021	Tend.		2020	2023	2025
<b>ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer</b>												
15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux	15.1.1 Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre	Proportion des aires de protection faunique sous aménagement (dans la région) (%)	40,00	2015	25,07	2020	15,10	-14,99%	7,89	70,0	70,00	80,0
		Proportion des aires classées apurées (dans la région) (%)	7,79	2020	7,79	2020	18,18	133,38%	539,29	26,0	23,38	33,8
	15.1.2 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui se trouvent dans des aires protégées (par type d'écosystème)	Nombre de zones humides classées comme site RAMSAR	15,00	2015	25,00	2020	25,00	8,89%	35,14	25,0	28	30
15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres	15.3.1 Surface des zones dégradées, en proportion de la surface terrestre	Superficie de terres dégradées des zones protégées récupérées	10 500	2015	37 231	2020	39 869	24,90%	97 036	25 000	52 231	62 231

Tableau 24 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 16

Cibles	Indicateur international	Indicateur national	Réalizations						Pers. 2025	Cibles		
			Réf.	Année	Act.	Année	2021	Tend.		2020	2023	2025
<b>ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les</b>												
16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	16.6.2 Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante	Qualité globale des institutions nationales (CPIA)	3,60	2015	3,50	2020		-0,56%	3,40		3,6	3,8
		Indice Ibrahim pour la gouvernance en Afrique	52,20	2015	54,00	2019	54,60	0,75%	56,26	65,0		

Tableau 25 : Situation de la dynamique des indicateurs de l'ODD 17

Cibles	Indicateur international	Indicateur national	Réalizations						Pers. 2025	Cibles		
			Réf.	Année	Act.	Année	2021	Tend.		2020	2023	2025
<b>ODD 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser</b>												
17.1 Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes	17.1.1 Total des recettes publiques en proportion du PIB, par source	Taux de pression fiscale (Recettes fiscales en proportion du PIB) (%)	14,20	2015	13,60	2020	15,50	1,47%	16,43	13,2	16,9	18,2